

# T1 2025

# Rapport trimestriel

12 semaines closes le 22 mars 2025

**WESTON** GEORGE  
WESTON  
LIMITÉE

DEPUIS  
**1882**

---

Notes de bas de page

---

- 1) Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du rapport de gestion du premier trimestre de 2025 de la société.
  - 2) À lire en parallèle avec la rubrique 9, « Énoncés prospectifs », du rapport de gestion du premier trimestre de 2025 de la société.
-

# Rapport de gestion

1.	Performance financière globale	6
1.1	Résultats d'exploitation consolidés	7
1.2	Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)	12
2.	Résultats des secteurs d'exploitation à présenter	13
2.1	Résultats d'exploitation de Loblaw	13
2.2	Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix	15
3.	Situation de trésorerie et sources de financement	16
3.1	Flux de trésorerie	16
3.2	Situation de trésorerie	18
3.3	Composantes de la dette totale	20
3.4	Situation financière	20
3.5	Notations	20
3.6	Dividendes et rachats d'actions	21
3.7	Arrangements hors bilan	21
4.	Résultats d'exploitation trimestriels	22
5.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	24
6.	Risques d'entreprise et gestion des risques	24
7.	Perspectives	25
8.	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	26
8.1	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif	34
9.	Énoncés prospectifs	37
10.	Informations supplémentaires	38

# Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2025 de la société et les notes y afférentes (les « états financiers intermédiaires ») du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel de 2024 de la société.

Les états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2025 de la société sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS de comptabilité » ou les « PCGR »). Les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de la société.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, à savoir Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et d'autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Siège social de GWL ». Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur l'incidence de la consolidation. Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles résidentiels partout au Canada. À moins d'indication contraire, dans le présent rapport de gestion, le terme « consolidé » sert à désigner les résultats consolidés de GWL, y compris ceux de ses filiales.

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 176 du Rapport annuel de 2024 de la société.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs qui comportent des risques et des incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent de manière importante des résultats annoncés dans les énoncés prospectifs. Pour plus d'information sur les énoncés prospectifs, les principales hypothèses et les risques importants qui y sont associés, il y a lieu de consulter la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », la rubrique 7, « Perspectives », et la rubrique 9, « Énoncés prospectifs », du présent rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 5 mai 2025.

# Aperçu

## Faits saillants financiers

Au 22 mars 2025, au 23 mars 2024 et au 31 décembre 2024 ou pour les périodes de 12 semaines closes à ces dates  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

### Résultats consolidés

PRODUITS	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA <sup>1)</sup>	MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA <sup>1)</sup> (%)
<b>14 285 \$</b> +4,0 % par rapport au T1 2024	<b>1 077 \$</b> +10,9 % par rapport au T1 2024	<b>1 690 \$</b> +4,1 % par rapport au T1 2024	<b>11,8 %</b> – pdb par rapport au T1 2024
<b>BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES</b>	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES <sup>1)</sup>	<b>BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE (en dollars)</b>	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE <sup>1)</sup> (en dollars)
<b>83 \$</b> -64,8 % par rapport au T1 2024	<b>339 \$</b> +8,7 % par rapport au T1 2024	<b>0,62 \$</b> -64,2 % par rapport au T1 2024	<b>2,58 \$</b> +12,2 % par rapport au T1 2024

### Siège social de GWL

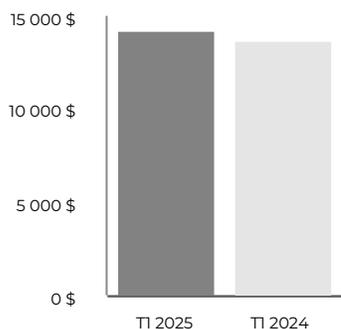
ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION <sup>1)</sup> DU SIÈGE SOCIAL DE GWL	FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES <sup>1)</sup> DU SIÈGE SOCIAL DE GWL	DIVIDENDES TRIMESTRIELS DÉCLARÉS PAR ACTION (en dollars)	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME DU SIÈGE SOCIAL DE GWL
<b>167 \$</b> +98,8 % par rapport au T1 2024	<b>34 \$</b> -75,9 % par rapport au T1 2024	<b>0,820 \$</b> +15,0 % par rapport au T1 2024	<b>265 \$</b> -49,3 % par rapport au T4 2024

1) Se reporter à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

# Indicateurs de performance clés

Pour les périodes de 12 semaines closes le 22 mars 2025 et le 23 mars 2024  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

## PRODUITS

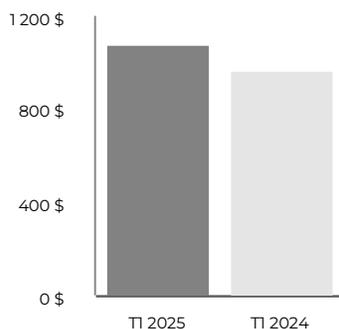


<b>T1 2025</b>	<b>14 285 \$</b>	<b>+4,0 %</b>
T1 2024	13 735 \$	

### Notre performance

Les produits ont augmenté au premier trimestre de 2025 en raison de la croissance de Loblaw.

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

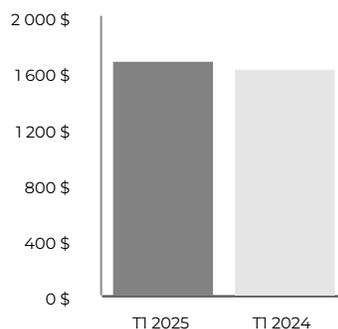


<b>T1 2025</b>	<b>1 077 \$</b>	<b>+10,9 %</b>
T1 2024	971 \$	

### Notre performance

Le résultat d'exploitation a augmenté au premier trimestre de 2025 en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw et à Propriétés de Choix et de l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement.

## MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA<sup>1)</sup>



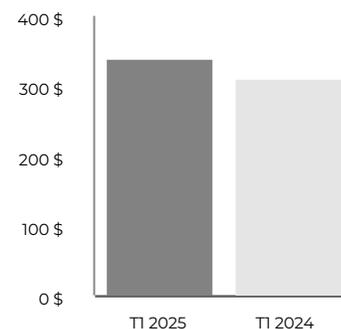
<b>T1 2025</b>	<b>1 690 \$</b>	<b>+4,1 %</b>
T1 2024	1 623 \$	

### Notre performance

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> a augmenté au premier trimestre de 2025, en raison principalement d'une augmentation enregistrée par Loblaw et Propriétés de Choix.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA<sup>1)</sup> au premier trimestre de 2025 est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. La diminution de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail de Loblaw a été contrebalancée par une baisse favorable des frais de vente et charges générales et administratives de la société exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires.

## MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES<sup>1)</sup>



<b>T1 2025</b>	<b>339 \$</b>	<b>+8,7 %</b>
T1 2024	312 \$	

### Notre performance

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires<sup>1)</sup> a augmenté au premier trimestre de 2025 en raison d'un apport accru des sociétés d'exploitation cotées en bourse<sup>1)</sup>, en partie contrebalancé par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>1)</sup> a augmenté au premier trimestre de 2025 en raison de la croissance du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires<sup>1)</sup> et de la diminution du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires attribuable aux rachats d'actions.

## MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA<sup>1)</sup> (%)

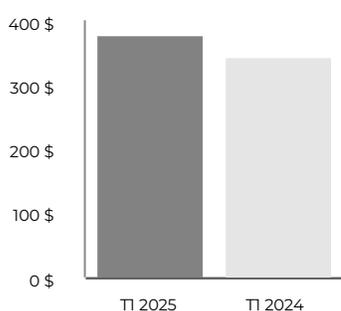
**11,8 %** – **pdb**  
T1 2025 par rapport au T1 2024

## MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE<sup>1)</sup> (en dollars)

**2,58 \$** **+12,2 %**  
T1 2025 par rapport au T1 2024

Au 22 mars 2025, au 23 mars 2024 et au 31 décembre 2024 ou pour les périodes de 12 semaines closes à ces dates (en millions de dollars, sauf indication contraire)

**APPORT DES SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE<sup>1)</sup> AU MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET<sup>1)</sup>**

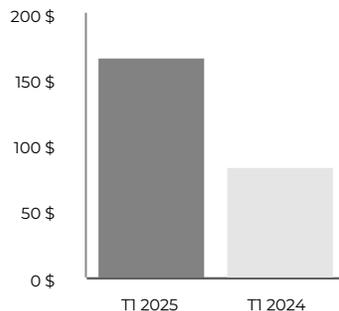


<b>T1 2025</b>	<b>377 \$</b>	
T1 2024	345 \$	<b>+9,3 %</b>

**Notre performance**

L'apport des sociétés cotées en bourse<sup>1)</sup> au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup> s'est accru en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et de Propriétés de Choix.

**ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION<sup>1)</sup> DU SIÈGE SOCIAL DE GWL**

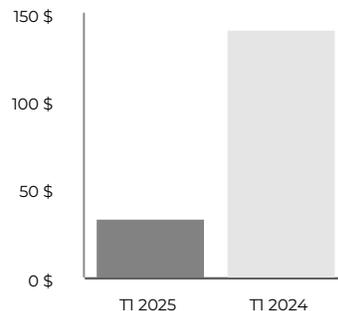


<b>T1 2025</b>	<b>167 \$</b>	
T1 2024	84 \$	<b>+98,8 %</b>

**Notre performance**

Les entrées nettes liées aux entreprises en exploitation<sup>1)</sup> du siège social de GWL ont augmenté en raison du calendrier des dividendes reçus de Loblaw<sup>ii)</sup>.

**FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES<sup>1)</sup> DU SIÈGE SOCIAL DE GWL**



<b>T1 2025</b>	<b>34 \$</b>	
T1 2024	141 \$	<b>-75,9 %</b>

**Notre performance**

La diminution des flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> du siège social de GWL est principalement attribuable au paiement d'une provision<sup>iii)</sup>, en partie contrebalancé par la hausse des entrées nettes liées aux entreprises en exploitation<sup>1)</sup> du siège social de GWL et par l'augmentation du produit de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME DU SIÈGE SOCIAL DE GWL**

<b>265 \$</b>	
<b>T1 2025</b>	<b>-49,3 %</b>
523 \$	
T4 2024	

**Notre performance**

La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme du siège social de GWL enregistrée depuis la clôture de l'exercice 2024 est surtout attribuable au paiement d'une provision<sup>iii)</sup>.

## Flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> du siège social de GWL

Les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> du siège social de GWL sont tirés des dividendes reçus de Loblaw, des distributions reçues de Propriétés de Choix et du produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, déduction faite des charges du siège social, des intérêts et de l'impôt sur le résultat payé.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
Dividendes de Loblaw <sup>ii)</sup>	82 \$	— \$
Distributions de Propriétés de Choix	85	84
<b>Entrées nettes liées aux entreprises en exploitation<sup>1)</sup> du siège social de GWL</b>	<b>167 \$</b>	84 \$
Produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	209	154
Siège social de GWL, financement et autres coûts <sup>iii), iv)</sup>	(276)	(21)
Impôt sur le résultat payé	(66)	(76)
<b>Flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> du siège social de GWL</b>	<b>34 \$</b>	141 \$

1) Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

i) Les sociétés d'exploitation cotées en bourse représentent les résultats combinés de Loblaw et de Propriétés de Choix, compte tenu de l'incidence de la consolidation.

ii) Les dividendes du quatrième trimestre de 2024 de Loblaw ont été comptabilisés au premier trimestre de 2025.

iii) Les montants inscrits pour le premier trimestre de 2025 tiennent compte du paiement d'une provision de 247 millions de dollars. Voir la note 14, « Passifs éventuels », des états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2025 de la société pour plus de précisions.

iv) Le poste « Siège social de GWL, financement et autres coûts » comprend toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social, les charges administratives et les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Comprend également les dividendes versés sur les actions privilégiées.

# Rapport de gestion

## 1. Performance financière globale

Loblaw a poursuivi ses efforts visant à offrir qualité, valeur, service et commodité aux Canadiens dans l'ensemble de son réseau de magasins et de plateformes numériques, partout au pays, au cours du trimestre. Le fort engouement des clients pour les produits et services axés sur la valeur jour après jour, les offres personnalisées du programme de fidélisation PC Optimum<sup>MC</sup> et les promotions percutantes a contribué à la croissance soutenue du chiffre d'affaires et des parts de marché, qui a également été portée par l'augmentation du chiffre d'affaires unitaire et la taille accrue des paniers d'épicerie dans le secteur de l'alimentation au détail. Dans le secteur des pharmacies au détail, les médicaments sur ordonnance et les services de soins de santé ont produit de bons résultats, ce qui reflète la forte croissance soutenue des volumes de médicaments sur ordonnance et de médicaments de spécialité. Le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin a été solide dans l'ensemble des catégories de produits de beauté et a reflété les effets d'une saison prolongée de la toux, du rhume et de la grippe, partiellement contrebalancés par le retrait des tablettes de certaines catégories de produits électroniques. Conformément à ses plans en matière de dépenses d'investissement à l'égard de l'ouverture d'environ 80 nouveaux magasins et 100 nouvelles cliniques en 2025, la société a étendu ses bannières de magasins à escompte à cinq nouvelles communautés et a ouvert quatre nouvelles pharmacies dotées de cliniques offrant davantage de services de soins au cours du trimestre, et elle a inauguré un deuxième magasin T&T Supermarket au centre-ville de Toronto.

Propriétés de Choix a enregistré d'excellents résultats au premier trimestre de 2025. Les taux d'occupation sont demeurés élevés et la croissance du REN des actifs comparables et les marges de location sont demeurées solides. Soutenue par la résilience de ses locataires et son bilan financier inégalé dans l'industrie, Propriétés de Choix est encore et toujours en quête d'opportunités de croissance, notamment l'acquisition, après la clôture du trimestre, d'immeubles de placement d'une valeur de 340 millions de dollars.

## 1.1 Résultats d'exploitation consolidés

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, à savoir Loblaw et Propriétés de Choix, qui sont toutes deux des entités cotées en bourse. Par conséquent, les états financiers de la société rendent compte de la consolidation de Loblaw et de Propriétés de Choix, qui a également une incidence sur ceux-ci. La consolidation de ces entités dans les états financiers de la société reflète l'incidence des éliminations, des ajustements intersectoriels et des autres ajustements de consolidation qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur les résultats consolidés de la société. En outre, la trésorerie et les placements à court terme et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont reflétés dans le secteur « Siège social de GWL ». Pour aider nos investisseurs et les parties prenantes à comprendre les états financiers de la société et l'incidence de la consolidation, la société présente ses résultats en distinguant le secteur Loblaw, le secteur Propriétés de Choix, l'incidence de la consolidation de Loblaw et de Propriétés de Choix et, enfin, le siège social de GWL.

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente et positivement, lorsque le cours des parts de fiducie diminue.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	22 mars 2025	23 mars 2024		
<b>Produits</b>	<b>14 285 \$</b>	<b>13 735 \$</b>	<b>550 \$</b>	<b>4,0 %</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 077 \$</b>	<b>971 \$</b>	<b>106 \$</b>	<b>10,9 %</b>
Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>	<b>1 690 \$</b>	1 623 \$	67 \$	4,1 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>1)</sup>	<b>11,8 %</b>	11,8 %		
<b>Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>627 \$</b>	<b>613 \$</b>	<b>14 \$</b>	<b>2,3 %</b>
<b>Charges d'intérêts nettes et autres charges financières</b>	<b>444 \$</b>	<b>215 \$</b>	<b>229 \$</b>	<b>106,5 %</b>
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>1)</sup>	<b>281 \$</b>	274 \$	7 \$	2,6 %
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>283 \$</b>	<b>264 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>7,2 %</b>
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>1)</sup>	<b>260 \$</b>	245 \$	15 \$	6,1 %
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>44,7 %</b>	34,9 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif <sup>1)</sup>	<b>29,0 %</b>	28,8 %		
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société</b>	<b>93 \$</b>	<b>246 \$</b>	<b>(153) \$</b>	<b>(62,2) %</b>
Loblaw <sup>1)</sup>	<b>265 \$</b>	243 \$	22 \$	9,1 %
Propriétés de Choix	<b>(96)</b>	142	(238)	(167,6) %
Incidence de la consolidation	<b>3</b>	(64)	67	104,7 %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	<b>172 \$</b>	321 \$	(149) \$	(46,4) %
Siège social de GWL	<b>(89)</b>	(85)	(4)	(4,7) %
<b>Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société</b>	<b>83 \$</b>	<b>236 \$</b>	<b>(153) \$</b>	<b>(64,8) %</b>
<b>Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>0,62 \$</b>	<b>1,73 \$</b>	<b>(1,11) \$</b>	<b>(64,2) %</b>
Loblaw <sup>1)</sup>	<b>300 \$</b>	284 \$	16 \$	5,6 %
Propriétés de Choix	<b>109</b>	109	—	— %
Incidence de la consolidation <sup>1)</sup>	<b>(32)</b>	(48)	16	33,3 %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	<b>377 \$</b>	345 \$	32 \$	9,3 %
Siège social de GWL	<b>(38)</b>	(33)	(5)	(15,2) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>1)</sup>	<b>339 \$</b>	312 \$	27 \$	8,7 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>1)</sup> (en dollars)	<b>2,58 \$</b>	2,30 \$	0,28 \$	12,2 %

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

# Rapport de gestion

## BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 83 millions de dollars (0,62 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2025, en baisse de 153 millions de dollars (1,11 \$ par action ordinaire) comparativement à 236 millions de dollars (1,73 \$ par action ordinaire) pour la période correspondante de 2024. La diminution est attribuable à l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 180 millions de dollars (1,39 \$ par action ordinaire), comme il est décrit ci-dessous, en partie contrebalancée par une amélioration de 27 millions de dollars (0,28 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société.

L'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 180 millions de dollars (1,39 \$ par action ordinaire) découle principalement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 222 millions de dollars (1,69 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse du cours des parts de Propriétés de Choix au premier trimestre de 2025;

facteur en partie contrebalancé par :

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 20 millions de dollars (0,15 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») en raison de la variation du cours des parts d'Allied;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 15 millions de dollars (0,11 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup> s'est établi à 339 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en hausse de 27 millions de dollars, ou 8,7 %, comparativement à celui de la période correspondante de 2024. L'augmentation est attribuable à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 32 millions de dollars de l'apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse, en partie contrebalancée par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 5 millions de dollars du siège social de GWL découlant d'une augmentation de la charge d'impôt sur le résultat attribuable à la participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, ainsi que par une augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>1)</sup>.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>1)</sup> s'est établi à 2,58 \$ au premier trimestre de 2025, en hausse de 0,28 \$ par action ordinaire, ou 12,2 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. La hausse est attribuable à la performance enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires<sup>1)</sup>, comme il est décrit ci-dessus, et à l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,08 \$ par action ordinaire) aux termes du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

## PRODUITS

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	22 mars 2025	23 mars 2024		
Loblaw	14 135 \$	13 581 \$	554 \$	4,1 %
Propriétés de Choix	347	349	(2)	(0,6) %
Incidence de la consolidation <sup>1)</sup>	(197)	(195)	(2)	(1,0) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	14 285 \$	13 735 \$	550 \$	4,0 %
Siège social de GWL	—	—		
Chiffres consolidés	14 285 \$	13 735 \$	550 \$	4,0 %

Les produits ont augmenté de 550 millions de dollars, ou 4,0 %, pour le premier trimestre de 2025, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024 pour s'établir à 14 285 millions de dollars. L'augmentation des produits tient compte de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 4,0 % découlant de l'augmentation de 4,1 % des produits de Loblaw, en raison essentiellement d'une augmentation de 547 millions de dollars, ou 4,1 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et de l'augmentation de 12 millions de dollars, ou 3,3 %, des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables.
- Incidence négative d'un montant négligeable découlant d'une diminution de 0,6 % des produits de Propriétés de Choix. La diminution de 2 millions de dollars reflète les produits tirés de la vente d'immeubles résidentiels d'un montant de 11 millions de dollars au premier trimestre de 2024. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la vente d'immeubles résidentiels, les produits ont augmenté de 9 millions de dollars, ou 2,7 %, en raison de taux de location plus élevés.

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	22 mars 2025	23 mars 2024		
Loblaw	904 \$	859 \$	45 \$	5,2 %
Propriétés de Choix	276	207	69	33,3 %
Incidence de la consolidation <sup>1)</sup>	(95)	(86)	(9)	(10,5) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	1 085 \$	980 \$	105 \$	10,7 %
Siège social de GWL	(8)	(9)	1	11,1 %
Chiffres consolidés	1 077 \$	971 \$	106 \$	10,9 %

Le résultat d'exploitation de la société s'est établi à 1 077 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en hausse de 106 millions de dollars, ou 10,9 %, comparativement à celui de 971 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2024. Cette hausse reflète une amélioration de 55 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw et à Propriétés de Choix et l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 51 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous.

L'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 51 millions de dollars s'explique essentiellement par :

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 21 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 19 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation;
- l'incidence favorable de 14 millions de dollars du profit à la vente d'un immeuble non exploité comptabilisé par Loblaw.

# Rapport de gestion

## MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA<sup>1)</sup>

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	22 mars 2025	23 mars 2024		
Loblaw	<b>1 589 \$</b>	1 542 \$	47 \$	3,0 %
Propriétés de Choix	<b>246</b>	241	5	2,1 %
Incidence de la consolidation <sup>1)</sup>	<b>(138)</b>	(152)	14	9,2 %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	<b>1 697 \$</b>	1 631 \$	66 \$	4,0 %
Siège social de GWL	<b>(7)</b>	(8)	1	12,5 %
Chiffres consolidés	<b>1 690 \$</b>	1 623 \$	67 \$	4,1 %

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> a augmenté de 67 millions de dollars, ou 4,1 %, au premier trimestre de 2025 comparativement à celui de 1 623 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2024 pour s'établir à 1 690 millions de dollars.

L'augmentation tient compte de l'incidence de chaque secteur de la société de la façon suivante :

- l'incidence positive de 2,9 % découlant de la croissance de 3,0 % du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> enregistrée par Loblaw attribuable à une amélioration dans le secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par un recul dans le secteur Services financiers. L'accroissement de 4,1 % du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw pour le secteur Vente au détail découle d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail;
- l'incidence positive de 0,3 % découlant d'une augmentation de 2,1 % du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à l'accroissement des produits locatifs et à la hausse des produits de commissions, facteurs en partie contrebalancés par la diminution des paiements tirés des résiliations de baux et par les produits tirés de la vente d'immeubles résidentiels au cours de l'exercice précédent;
- l'incidence positive d'un montant négligeable découlant d'une augmentation de 12,5 % du siège social de GWL.

## AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	22 mars 2025	23 mars 2024		
Loblaw	<b>705 \$</b>	690 \$	15 \$	2,2 %
Propriétés de Choix	<b>1</b>	1	—	— %
Incidence de la consolidation	<b>(80)</b>	(79)	(1)	(1,3)%
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	<b>626 \$</b>	612 \$	14 \$	2,3 %
Siège social de GWL	<b>1</b>	1	—	— %
Chiffres consolidés	<b>627 \$</b>	613 \$	14 \$	2,3 %

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 14 millions de dollars au premier trimestre de 2025 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024 pour s'établir à 627 millions de dollars. Cet accroissement découle essentiellement de la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée par Loblaw. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement s'élevant à 116 millions de dollars (114 millions de dollars en 2024) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark Health Group (« Lifemark ») comptabilisé par Loblaw.

## CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	22 mars 2025	23 mars 2024		
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	<b>444 \$</b>	215 \$	229 \$	106,5 %
(Déduire) ajouter l'incidence de l'élément suivant :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	<b>(163)</b>	59	(222)	(376,3) %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>1)</sup>	<b>281 \$</b>	274 \$	7 \$	2,6 %

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 444 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en hausse de 229 millions de dollars comparativement aux montants inscrits pour la période correspondante de 2024. L'augmentation est attribuable surtout à l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 222 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, attribuable à la hausse du cours des parts de Propriétés de Choix au premier trimestre de 2025.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>1)</sup> a augmenté de 7 millions de dollars au premier trimestre de 2025 en raison essentiellement de ce qui suit :

- une augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives de Loblaw, déduction faite de l'incidence de la consolidation;
- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme de Loblaw et de Propriétés de Choix;
- une diminution des produits d'intérêts du siège social de GWL;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incorporation à l'actif des charges d'intérêts liées à l'installation de distribution automatisée de Loblaw.

## IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	22 mars 2025	23 mars 2024		
Impôt sur le résultat	<b>283 \$</b>	264 \$	19 \$	7,2 %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>1)</sup>	<b>28</b>	33	(5)	(15,2) %
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	<b>(51)</b>	(52)	1	1,9 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>1)</sup>	<b>260 \$</b>	245 \$	15 \$	6,1 %
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	<b>44,7 %</b>	34,9 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>1)</sup>	<b>29,0 %</b>	28,8 %		

i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui figurent à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 44,7 % au premier trimestre de 2025, comparativement à 34,9 % pour la période correspondante de 2024. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif<sup>1)</sup> s'est établi à 29,0 % au premier trimestre de 2025, comparativement à 28,8 % pour la période correspondante de 2024. L'augmentation est essentiellement attribuable à une hausse de la charge d'impôt liée à des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw compte tenu de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

# Rapport de gestion

## 1.2 Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)

**ACTIVITÉS DE FINANCEMENT DU SIÈGE SOCIAL DE GWL** La société a réalisé les activités de financement suivantes au cours des périodes indiquées ci-dessous. Le tableau qui suit présente l'incidence de ces activités sur la trésorerie :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités – actions rachetées et annulées <sup>i)</sup>	(174) \$	(145) \$
Participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw <sup>ii)</sup>	209	154
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités ci-dessus	35 \$	9 \$

- i) Le montant inscrit pour le premier trimestre de 2025 tient compte d'un ajustement en trésorerie net d'un montant de 7 millions de dollars (13 millions de dollars en 2024) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- ii) Pour le premier trimestre de 2025, un montant de 2 millions de dollars (28 millions de dollars en 2024) au titre de la contrepartie en trésorerie relative à la vente des actions de Loblaw a été reçu au deuxième trimestre de 2025 (2024).

**Offre publique de rachat dans le cours normal des activités – Actions rachetées et annulées** Au premier trimestre de 2025, la société a racheté et annulé 0,8 million d'actions ordinaires (0,9 million d'actions ordinaires en 2024) pour une contrepartie totale de 181 millions de dollars (158 millions de dollars en 2024) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 22 mars 2025, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 129,3 millions (133,8 millions d'actions ordinaires au 23 mars 2024).

Au cours du premier trimestre de 2025, la société a souscrit à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait pas active sur le marché.

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2025 de la société pour plus de précisions.

**Participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw** La société participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation. Au premier trimestre de 2025, Loblaw a racheté 1,1 million d'actions ordinaires (1,2 million d'actions ordinaires en 2024) auprès de la société pour une contrepartie totale de 211 millions de dollars (182 millions de dollars en 2024).

**ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE** GWL a une facilité de crédit engagée renouvelable de 350 millions de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 14 décembre 2026. Après la clôture du premier trimestre de 2025, la date d'échéance de la facilité de crédit a été repoussée du 14 décembre 2026 au 27 mars 2028, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

## 2. Résultats des secteurs d'exploitation à présenter

Le tableau qui suit présente l'analyse des résultats d'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société pour le premier trimestre de 2025.

### 2.1 Résultats d'exploitation de Loblaw

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les			
	22 mars 2025	23 mars 2024		
Produits	<b>14 135 \$</b>	13 581 \$	554 \$	4,1 %
Résultat d'exploitation	<b>904 \$</b>	859 \$	45 \$	5,2 %
Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>	<b>1 589 \$</b>	1 542 \$	47 \$	3,0 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>1)</sup>	<b>11,2 %</b>	11,4 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>705 \$</b>	690 \$	15 \$	2,2 %

**PRODUITS** Les produits de Loblaw ont augmenté de 554 millions de dollars, ou 4,1 %, au premier trimestre de 2025 comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2024 pour s'établir à 14 135 millions de dollars, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 13 837 millions de dollars, en hausse de 547 millions de dollars, ou 4,1 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2024. L'augmentation s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est élevé à 9 787 millions de dollars (9 409 millions de dollars en 2024) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 2,2 % (3,4 % en 2024);
  - l'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 2,6 % (2,6 % en 2024), ce qui est semblable à l'inflation interne du prix des aliments de Loblaw;
  - l'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail est demeuré inchangé et la taille du panier d'épicerie s'est accrue.
- Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 4 050 millions de dollars (3 881 millions de dollars en 2024) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 3,8 % (4,0 % en 2024);
  - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 6,4 % (7,3 % en 2024), ce qui est attribuable aux médicaments de spécialité. Le nombre d'ordonnances a augmenté de 2,1 % (4,2 % en 2024). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances a augmenté de 2,3 % (4,0 % en 2024) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 4,4 % (2,0 % en 2024);
  - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 0,9 % (0,7 % en 2024). L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin est principalement attribuable à la croissance du chiffre d'affaires des produits de beauté et des produits en vente libre, en partie contrebalancée par la décision de retirer des tablettes certaines catégories de produits électroniques à faible marge.

Au premier trimestre de 2025, 10 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 4 les ont fermées. La superficie du secteur Vente au détail s'est établie à 72,3 millions de pieds carrés, ce qui représente une augmentation nette de 1,0 million de pieds carrés, ou 1,4 %, par rapport au premier trimestre de 2024.

Les produits tirés du secteur Services financiers se sont accrus de 12 millions de dollars, ou 3,3 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024 pour s'établir à 373 millions de dollars. L'augmentation découle surtout de la hausse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques La Boutique Mobile<sup>MC</sup> et de l'augmentation des commissions d'interchange.

# Rapport de gestion

**RÉSULTAT D'EXPLOITATION** Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 45 millions de dollars, ou 5,2 %, au premier trimestre de 2025, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024 pour s'établir à 904 millions de dollars. L'augmentation est attribuable à une amélioration de 34 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 11 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 34 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à ce qui suit :
  - une amélioration du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;facteur en partie contrebalancé par :
  - un recul du secteur Services financiers attribuable essentiellement au financement lié à la commercialisation dans le cadre du lancement de la carte World Elite Mastercard<sup>MD</sup> Adeptes<sup>MC</sup> PC au cours de l'exercice précédent;
- l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 11 millions de dollars est essentiellement attribuable à ce qui suit :
  - l'incidence favorable de 14 millions de dollars du profit sur la vente d'un immeuble non exploité;
  - l'incidence favorable de 5 millions de dollars du profit lié à la vente de Wellwise de Shoppers<sup>MD</sup> (« Wellwise »);facteurs en partie contrebalancés par :
  - la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 6 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.

**MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA<sup>1)</sup>** Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw a augmenté de 47 millions de dollars, ou 3,0 %, au premier trimestre de 2025 comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2024 pour s'établir à 1 589 millions de dollars, en raison d'une hausse de 59 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une diminution de 12 millions de dollars au sein du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail a augmenté de 59 millions de dollars, ou 4,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024 en raison d'une hausse de 156 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation de 97 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 31,5 %, en baisse de 10 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante 2024, en raison principalement des variations dans la composition du chiffre d'affaires.
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail se sont établis à 20,6 %, soit une baisse favorable de 10 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, du fait principalement du levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires, en partie contrebalancé par les coûts supplémentaires liés aux ouvertures de nouveaux magasins et à l'installation de distribution automatisée.

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Services financiers a diminué de 12 millions de dollars, ou 13,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024, en raison surtout du financement lié à la commercialisation dans le cadre du lancement de la carte World Elite Mastercard<sup>MD</sup> Adeptes<sup>MC</sup> PC au cours de l'exercice précédent et de la hausse des coûts liés au programme de fidélisation. La diminution a été en partie contrebalancée par la hausse des produits dont il est question ci-dessus, par la diminution des radiations contractuelles et par l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues.

**AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES** Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw se sont établis à 705 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en hausse de 15 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, en raison principalement d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail et aux ouvertures de nouveaux magasins, ainsi que d'une augmentation de l'amortissement des actifs loués. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré, à l'exercice précédent, en raison de l'optimisation du réseau. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au premier trimestre de 2025 tiennent compte de l'amortissement de 116 millions de dollars (114 millions de dollars en 2024) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

**CONSOLIDATION DES FRANCHISES** Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. Les participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw représentent la quote-part des bénéfices revenant aux franchisés du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw s'est établi à 19 millions de dollars au premier trimestre de 2025, ce qui représente une diminution de 8 millions de dollars, ou 29,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. La diminution des participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw est attribuable essentiellement à une baisse des bénéfices des franchisés après le partage des profits.

## 2.2 Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	22 mars 2025	23 mars 2024		
Produits	347 \$	349 \$	(2) \$	(0,6) %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	372 \$	65 \$	307 \$	472,3 %
(Perte nette) bénéfice net	(96) \$	142 \$	(238) \$	(167,6) %
Fonds provenant des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	191 \$	187 \$	4 \$	2,1 %

**PRODUITS** Les produits de Propriétés de Choix se sont établis à 347 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en baisse de 2 millions de dollars, ou 0,6 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante 2024, et ils tiennent compte des produits d'un montant de 199 millions de dollars (197 millions de dollars en 2024) provenant des locataires de Loblaw. Au premier trimestre de 2024, les produits tenaient compte des produits d'un montant de 11 millions de dollars provenant de la vente d'immeubles résidentiels. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la vente d'immeubles résidentiels, les produits ont augmenté de 9 millions de dollars, ou 2,7 %, au premier trimestre de 2025 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, en raison essentiellement de ce qui suit :

- les taux de location plus élevés principalement en ce qui concerne les portefeuilles d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels;
  - les acquisitions, déduction faite des cessions, et les aménagements achevés;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- la diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

**CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES** Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières de Propriétés de Choix se sont établies à 372 millions de dollars au premier trimestre de 2025, ce qui représente une augmentation de 307 millions de dollars comparativement à la période correspondante de 2024. L'augmentation découle essentiellement de la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 304 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») attribuable à la hausse du cours des parts au cours du trimestre.

**(PERTE NETTE) BÉNÉFICE NET** Propriétés de Choix a comptabilisé une perte nette de 96 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en comparaison d'un bénéfice net de 142 millions de dollars pour la période correspondante de 2024. Cette variation défavorable de 238 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus;
- facteur en partie contrebalancé par :
- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 43 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris les actifs immobiliers financiers et ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence;
  - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 21 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers, en raison de la variation du cours des parts d'Allied.

**FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION<sup>1)</sup>** Les fonds provenant des activités d'exploitation<sup>1)</sup> se sont établis à 191 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en hausse de 4 millions de dollars, ou 2,1 %, par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, ce qui s'explique essentiellement par une augmentation des produits locatifs, ainsi que par une augmentation des produits de commissions. Cette hausse a été en partie contrebalancée par une augmentation des charges d'intérêts nettes, par une baisse des paiements tirés des résiliations de baux et par les produits découlant de la vente d'immeubles résidentiels au cours de l'exercice précédent.

# Rapport de gestion

## AUTRES QUESTIONS LIÉES À PROPRIÉTÉS DE CHOIX

### Transactions entre parties liées

Au premier trimestre de 2025, la contrepartie en trésorerie de 7 millions de dollars au titre de la cession d'un immeuble de commerce de détail inclus dans les actifs détenus en vue de la vente et la contrepartie en trésorerie de 18 millions de dollars au titre de la cession d'un immeuble de commerce de détail détenu dans une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, tous deux situés à Aurora, en Ontario, incluaient des frais payés par Wittington Investments, Limited s'élevant respectivement à 1 million de dollars et à 1 million de dollars.

Au premier trimestre de 2025, un prêt hypothécaire précédemment consenti à une entité dans laquelle Propriétés de Choix détient une participation et les intérêts courus y afférents, d'un montant total de 114 millions de dollars, ont été remboursés.

### Événement postérieur à la date de clôture

Après la clôture du premier trimestre de 2025, Propriétés de Choix a acquis huit sites d'entreposage industriel extérieur situés au Canada auprès d'un tiers pour un prix d'achat de 158 millions de dollars, exclusion faite des coûts connexes.

## 3. Situation de trésorerie et sources de financement

### 3.1 Flux de trésorerie

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)
	22 mars 2025	23 mars 2024	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 048 \$	2 451 \$	(403) \$
Entrées (sorties) nettes liées aux :			
Activités d'exploitation	692 \$	854 \$	(162) \$
Activités d'investissement	(434)	(225)	(209)
Activités de financement	(1 001)	(1 143)	142
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	4	(5)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(744) \$	(510) \$	(234) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 304 \$	1 941 \$	(637) \$

**ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION** Au premier trimestre de 2025, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 692 millions de dollars, en baisse de 162 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024. Cette diminution pour le premier trimestre de 2025 découle principalement de paiements liés à des provisions (voir la note 14, « Passifs éventuels », des états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2025 de la société) et d'une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, en partie contrebalancés par l'augmentation des paiements reçus des titulaires de cartes, par la diminution de l'impôt sur le résultat payé et par un accroissement du bénéfice en trésorerie.

**SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT** Au premier trimestre de 2025, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 434 millions de dollars, en hausse de 209 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation s'explique essentiellement par une hausse des achats de placements à court terme, en partie contrebalancée par une baisse des dépenses d'investissement, par une augmentation des remboursements sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir et par une augmentation du produit de la cession d'actifs.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)
	22 mars 2025	23 mars 2024	
Loblaw	246 \$	387 \$	(141) \$
Propriétés de Choix	65	80	(15)
Incidence de la consolidation	(33)	(38)	5
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	278 \$	429 \$	(151) \$
Siège social de GWL	—	—	—
Total des dépenses d'investissement <sup>1)</sup>	278 \$	429 \$	(151) \$

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

**SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT** Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1 001 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en baisse de 142 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024. Cette diminution est principalement attribuable à la hausse des émissions nettes de titres de créance à long terme, à l'augmentation des dépôts à vue de clients et à la baisse des remboursements de la dette à court terme, facteurs en partie contrebalancés par le rachat de la totalité des actions privilégiées, série B, de Loblaw émises et en circulation et par le calendrier de paiement des dividendes du quatrième trimestre de 2024 de Loblaw.

#### FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES<sup>1)</sup>

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)
	22 mars 2025	23 mars 2024	
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	692 \$	854 \$	(162) \$
Moins : Dépenses d'investissement <sup>1)</sup>	278	429	(151)
Intérêts payés	256	245	11
Paiements au titre de la location, montant net	236	220	16
Flux de trésorerie disponibles <sup>1)</sup>	(78) \$	(40) \$	(38) \$

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Au premier trimestre de 2025, les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> affectés se sont établis à 78 millions de dollars, comparativement à 40 millions de dollars pour le premier trimestre de 2024. Cette augmentation des flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> s'explique essentiellement par des paiements liés à des provisions (voir la note 14, « Passifs éventuels », des états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2025 de la société) et par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, facteurs en partie contrebalancés par une diminution des dépenses d'investissement, par l'augmentation des paiements reçus des titulaires de cartes, par la baisse de l'impôt sur le résultat payé et par l'accroissement du bénéfice en trésorerie.

# Rapport de gestion

## 3.2 Situation de trésorerie

La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit engagée lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de Fiducie cartes de crédit Eagle (« Eagle ») et de certificats de placement garanti.

Propriétés de Choix entend financer ses activités courantes et sa croissance future principalement au moyen de la trésorerie existante, des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, du financement à court terme par le truchement de la facilité de crédit engagée, de l'émission de débentures non garanties et de titres de capitaux propres (y compris les parts échangeables) (sous réserve de la conjoncture du marché) et d'emprunts hypothécaires garantis. Étant donné l'accès raisonnable aux marchés financiers dont elle dispose, Propriétés de Choix n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations financières à court terme et à long terme, y compris ses engagements en matière de dépenses d'investissement.

Voir la rubrique 3.1, « Flux de trésorerie », du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

**TOTAL DE LA DETTE** Le tableau qui suit présente le total de la dette :

(en millions de dollars)	22 mars 2025					Aux									
						23 mars 2024					31 déc. 2024				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total
Dettes bancaires	22 \$	— \$	— \$	— \$	22 \$	1 \$	— \$	— \$	— \$	1 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Dépôts à vue de clients	513	—	—	—	513	170	—	—	—	170	353	—	—	—	353
Dettes à court terme	500	—	—	—	500	450	—	—	—	450	800	—	—	—	800
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	624	343	—	—	967	1 188	1 042	—	200	2 430	631	682	—	—	1 313
Dettes à long terme	8 054	6 284	—	498	14 836	7 059	5 446	—	249	12 754	7 570	6 003	—	498	14 071
Certains autres passifs <sup>i)</sup>	299	—	510	—	809	285	—	519	—	804	294	—	512	—	806
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	10 012 \$	6 627 \$	510 \$	498 \$	17 647 \$	9 153 \$	6 488 \$	519 \$	449 \$	16 609 \$	9 648 \$	6 685 \$	512 \$	498 \$	17 343 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 529	—	(556)	—	973	1 459	—	(581)	—	878	1 648	—	(603)	—	1 045
Obligations locatives	8 645	1	(3 553)	2	5 095	7 970	1	(3 414)	2	4 559	8 535	1	(3 561)	2	4 977
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	20 186 \$	6 628 \$	(3 599) \$	500 \$	23 715 \$	18 582 \$	6 489 \$	(3 476) \$	451 \$	22 046 \$	19 831 \$	6 686 \$	(3 652) \$	500 \$	23 365 \$

- i) Au 22 mars 2025, le poste « Certains autres passifs » incluait des passifs financiers de 702 millions de dollars liés à la cession-bail d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels (709 millions de dollars au 23 mars 2024 et 704 millions de dollars au 31 décembre 2024).

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'un profil d'entreprise doté de notations élevées. Le siège social de GWL détient un montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, il surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. Le siège social de GWL a une dette totale, compte tenu des obligations locatives, de 500 millions de dollars (451 millions de dollars au 23 mars 2024 et 500 millions au 31 décembre 2024) ainsi qu'une trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 265 millions de dollars (643 millions de dollars au 23 mars 2024 et 523 millions au 31 décembre 2024), donnant lieu à une dette (situation de trésorerie) nette de 235 millions de dollars ((192) millions de dollars au 23 mars 2024 et (23) millions au 31 décembre 2024).

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle de Loblaw au 22 mars 2025 a augmenté comparativement à celui inscrit au 23 mars 2024, en raison essentiellement d'une hausse de la dette du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une amélioration du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup>. Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail<sup>1)</sup> sur une base annuelle de Loblaw au 22 mars 2025 est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit au 31 décembre 2024.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Au premier trimestre de 2025, Eagle a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission de billets d'au plus 1,5 milliard de dollars sur 25 mois.

Après la clôture du premier trimestre de 2025, Eagle a émis des billets à terme de premier rang subordonnés de 300 millions de dollars, échéant le 17 juin 2030 (les « billets de série 2025-1 d'Eagle »). Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 4,02 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 150 millions de dollars ont été réglés, ce qui a donné lieu à une perte liée à la juste valeur de 1 million de dollars avant impôt, qui sera reclassée dans le bénéfice net sur la durée des billets de série 2025-1 d'Eagle. Par conséquent, le taux d'intérêt effectif net sur les billets de série 2025-1 d'Eagle émis est de 4,07 %.

Après la clôture du premier trimestre de 2025, la capacité totale des fiducies de financement indépendantes est passée de 700 millions de dollars à 1 milliard de dollars et la date d'échéance des fiducies a été repoussée du 29 mai 2027 au 27 mars 2028, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

Loblaw a une facilité de crédit engagée accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 15 juillet 2027. Après la clôture du premier trimestre de 2025, la date d'échéance de la facilité de crédit a été repoussée du 15 juillet 2027 au 27 mars 2030, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié.

**CLAUSES RESTRICTIVES ET EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES** La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du premier trimestre de 2025 et les ont respectées tout au long du trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du premier trimestre de 2025 et les a respectées tout au long du trimestre.

# Rapport de gestion

## 3.3 Composantes de la dette totale

Veillez vous reporter à la note 10, « Dette à long terme », des états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2025 de la société pour plus de précisions sur les composantes de la dette totale.

## 3.4 Situation financière

	22 mars 2025	Aux	
		23 mars 2024	31 déc. 2024
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle <sup>1)</sup>	<b>30,4 %</b>	25,4 %	28,3 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle <sup>1)</sup>	<b>14,5 %</b>	14,0 %	14,5 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle<sup>1)</sup> a augmenté à la clôture du premier trimestre de 2025 comparativement au montant inscrit à la clôture du premier trimestre de 2024 et de l'exercice 2024, en raison essentiellement d'une diminution des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup> et d'une amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle<sup>1)</sup> a augmenté à la clôture du premier trimestre de 2025 comparativement au montant inscrit à la clôture du premier trimestre de 2024 et est demeuré inchangé comparativement au montant inscrit à la clôture de l'exercice 2024, en raison principalement d'une amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société, laquelle a été en partie contrebalancée et entièrement contrebalancée, respectivement, par une hausse du capital moyen<sup>1)</sup>.

## 3.5 Notations

En 2024, Morningstar DBRS (« DBRS ») a confirmé les notations et les tendances ci-dessous, et S&P Global Ratings (« S&P ») a confirmé les notations et perspectives ci-dessous.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de GWL :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB+	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-2 (faible)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Loblaw :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB+	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Stable	BBB+	s. o.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Propriétés de Choix :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB+	Stable
Débetures de premier rang non garanties	BBB (élevé)	Stable	BBB+	s. o.

### 3.6 Dividendes et rachats d'actions

**DIVIDENDES** Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
Dividendes déclarés par action <sup>1)</sup> :		
Ordinaire	0,820 \$	0,713 \$
Privilégiée :		
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au premier trimestre de 2025 étaient payables le 1<sup>er</sup> avril 2025. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au premier trimestre de 2025 étaient payables le 15 mars 2025.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du premier trimestre de 2025 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action <sup>1)</sup> :	0,8938 \$
– Ordinaire	
– Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au deuxième trimestre de 2025 sont payables le 1<sup>er</sup> juillet 2025. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au deuxième trimestre de 2025 sont payables le 15 juin 2025.

**RACHATS D' ACTIONS** Au premier trimestre de 2025, la société a racheté et annulé respectivement 0,8 million d'actions ordinaires (0,9 million d'actions ordinaires en 2024) pour une contrepartie totale de 181 millions de dollars (158 millions de dollars en 2024) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 22 mars 2025, le nombre d'actions émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 129,3 millions (133,8 millions d'actions au 23 mars 2024).

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2025 de la société pour plus de précisions sur le capital social de la société.

### 3.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au cours du premier trimestre de 2025. Voir la rubrique 3.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2024 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

# Rapport de gestion

## 4. Résultats d'exploitation trimestriels

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Les exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023 comptaient chacun 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice, comme 2025, compte 53 semaines, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Le tableau suivant résume les principales informations financières trimestrielles consolidées pour chacun des huit derniers trimestres.

### PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2024 (16 semaines)	2023 (16 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)
(en millions de dollars, sauf indication contraire)								
Produits	<b>14 285 \$</b>	13 735 \$	15 097 \$	14 700 \$	18 685 \$	18 407 \$	14 091 \$	13 884 \$
Résultat d'exploitation	<b>1 077 \$</b>	971 \$	992 \$	1 076 \$	1 618 \$	1 231 \$	795 \$	1 099 \$
Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>	<b>1 690 \$</b>	1 623 \$	1 814 \$	1 694 \$	2 158 \$	2 019 \$	1 806 \$	1 733 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>627 \$</b>	613 \$	613 \$	602 \$	787 \$	763 \$	598 \$	585 \$
Bénéfice net	<b>350 \$</b>	492 \$	897 \$	247 \$	440 \$	944 \$	667 \$	782 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	<b>93 \$</b>	246 \$	674 \$	(28) \$	29 \$	624 \$	410 \$	508 \$
Loblaw <sup>i)</sup>	<b>265 \$</b>	243 \$	245 \$	285 \$	409 \$	329 \$	241 \$	267 \$
Propriétés de Choix	<b>(96)</b>	142	792	(445)	(663)	435	514	536
Incidence de la consolidation	<b>3</b>	(64)	(356)	142	291	(141)	(154)	(252)
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	<b>172 \$</b>	321 \$	681 \$	(18) \$	37 \$	623 \$	601 \$	551 \$
Siège social de GWL	<b>(89)</b>	(85)	(17)	(20)	(22)	(13)	(201)	(53)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	<b>83 \$</b>	236 \$	664 \$	(38) \$	15 \$	610 \$	400 \$	498 \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – de base	<b>0,64 \$</b>	1,76 \$	5,10 \$	(0,28) \$	0,11 \$	4,46 \$	3,01 \$	3,59 \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – dilué(e)	<b>0,62 \$</b>	1,73 \$	5,05 \$	(0,30) \$	0,08 \$	4,41 \$	2,97 \$	3,55 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>1)</sup> (en dollars)	<b>2,58 \$</b>	2,30 \$	3,15 \$	2,51 \$	3,57 \$	3,36 \$	2,93 \$	2,68 \$

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

**PRODUITS** Au cours des huit derniers trimestres, chaque secteur d'exploitation à présenter de la société a influé sur les produits consolidés de la façon suivante :

- Les produits de Loblaw ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :
  - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
  - le calendrier des jours fériés;
  - l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
  - les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 1,2 million de pieds carrés pour s'établir à 72,3 millions de pieds carrés.
- Les produits de Propriétés de Choix reflètent l'incidence de ce qui suit :
  - les taux de location plus élevés en ce qui concerne le portefeuille d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels;
  - l'apport des acquisitions, déduction faite des cessions, et des transferts d'aménagement;
  - les recouvrements de dépenses d'investissement et d'exploitation plus élevés;
  - les paiements tirés des résiliations de baux;
  - la vente d'immeubles résidentiels.

**BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DILUÉ(E) PAR ACTION ORDINAIRE** Le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société ainsi que par certains éléments d'ajustement, comme il est décrit à la rubrique 8.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif », du présent rapport de gestion.

Au cours des huit derniers trimestres, la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société rend compte de ce qui suit :

- la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw est attribuable à ce qui suit :
  - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
  - le calendrier des jours fériés;
  - les économies de coûts découlant de l'efficacité sur le plan de l'exploitation et les bénéfices associés aux initiatives stratégiques.
- la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix est attribuable à ce qui suit :
  - les variations des produits, comme il est décrit ci-dessus;
  - l'incidence des acquisitions et des cessions d'immeubles de placement et des transferts d'aménagement;
  - les variations des charges générales et administratives.
- l'effet, d'un exercice à l'autre, des variations de l'incidence de la consolidation. Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour une analyse de l'incidence de la consolidation;
- l'incidence, d'un exercice à l'autre, des variations enregistrées par le siège social de GWL, en raison de ce qui suit :
  - les fluctuations de l'ajustement de la juste valeur des autres placements.
- le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire tient compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation.

# Rapport de gestion

## 5. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. Les projections quant à l'application de l'évaluation de l'efficacité à des périodes ultérieures présentent le risque que le contrôle puisse devenir inadéquat du fait de l'évolution possible des conditions existantes ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

**CHANGEMENTS APPORTÉS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE** Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au premier trimestre de 2025 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

## 6. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2024 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2024 ainsi que la notice annuelle 2024 de la société peuvent être consultés à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

## 7. Perspectives<sup>2)</sup>

Les perspectives de la société pour 2025 demeurent inchangées, celle-ci prévoit encore que le montant ajusté du bénéfice net<sup>1)</sup> augmentera, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation, et utiliser la trésorerie excédentaire pour racheter des actions.

**Loblaw** Loblaw continuera de viser l'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2025. Les secteurs d'activité de Loblaw demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens.

En 2025, les résultats de Loblaw refléteront l'incidence d'une 53<sup>e</sup> semaine, ce qui devrait se traduire par une augmentation du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire<sup>1)</sup> d'environ 2 %. Sur une base comparative pour l'exercice complet, en excluant l'incidence de la 53<sup>e</sup> semaine, Loblaw continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire<sup>1)</sup> se situe au haut de la fourchette à un chiffre;
- les investissements dans son réseau de magasins et ses centres de distribution se poursuivent grâce à des investissements d'un montant net de 1,9 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,2 milliards de dollars, déduction faite d'un produit tiré des cessions d'immeubles d'environ 300 millions de dollars;
- le remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

**Propriétés de Choix** Les priorités de Propriétés de Choix consistent à préserver le capital, à générer des flux de trésorerie stables et croissants et à accroître la valeur liquidative. Son portefeuille de grande qualité est principalement loué à des détaillants de produits de première nécessité ainsi qu'à des fournisseurs de logistique, qui sont moins sensibles à la volatilité économique et qui assurent donc la stabilité de l'ensemble de son portefeuille. Propriétés de Choix continuera de faire progresser son programme d'aménagement, en mettant l'accent sur les projets d'aménagement à vocation commerciale, ce qui lui permet l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité à son portefeuille à un coût raisonnable et d'accroître la valeur liquidative au fil du temps.

Propriétés de Choix est convaincue que ses activités continueront à bénéficier de son modèle d'affaires, de la stabilité de ses locataires, de son solide bilan et de sa gestion financière disciplinée. En 2025, Propriétés de Choix cible :

- des taux d'occupation stables dans l'ensemble du portefeuille, donnant lieu à une croissance, d'un exercice à l'autre, d'environ 2 % à 3 % du REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie<sup>1)</sup>;
- des FPAE<sup>1)</sup> annuels par part après dilution<sup>1)</sup> de 1,05 \$ à 1,06 \$, soit une croissance d'environ 2 % à 3 % d'un exercice à l'autre;
- des paramètres de levier financier élevés, visant un ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAI(AJV)<sup>1)</sup> inférieur à 7,5x.

i) Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter au Rapport annuel de 2024 déposé par Propriétés de Choix qui est disponible à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) ou à [www.choicereit.ca](http://www.choicereit.ca).

# Rapport de gestion

## 8. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société utilise des mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières et ratios financiers dans le présent document, notamment les suivants : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, l'incidence de la consolidation, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle, les flux de trésorerie disponibles du siège social de GWL, les flux de trésorerie disponibles, et, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté du bénéfice avant impôt, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif. La société estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), à [www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca) ou à [www.choicereit.ca](http://www.choicereit.ca), respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

**MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA** La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

	12 semaines closes les									
	22 mars 2025					23 mars 2024				
(en millions de dollars)	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					<b>93 \$</b>					246 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					<b>257</b>					246
Impôt sur le résultat					<b>283</b>					264
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					<b>444</b>					215
Résultat d'exploitation	<b>904 \$</b>	<b>276 \$</b>	<b>(95) \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>1 077 \$</b>	859 \$	207 \$	(86) \$	(9) \$	971 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>116 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>116 \$</b>	114 \$	— \$	— \$	— \$	114 \$
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	<b>—</b>	<b>9</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>9</b>	—	30	—	—	30
Profit sur la vente d'un immeuble non exploité	<b>(14)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(14)</b>	—	—	—	—	—
Vente de <i>Wellwise</i>	<b>(5)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(5)</b>	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	<b>—</b>	<b>(40)</b>	<b>37</b>	<b>—</b>	<b>(3)</b>	—	3	13	—	16
Ajustement de la juste valeur des dérivés	<b>(1)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(1)</b>	(7)	—	—	—	(7)
Éléments d'ajustement	<b>96 \$</b>	<b>(31) \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>102 \$</b>	107 \$	33 \$	13 \$	— \$	153 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	<b>1 000 \$</b>	<b>245 \$</b>	<b>(58) \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>1 179 \$</b>	966 \$	240 \$	(73) \$	(9) \$	1 124 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus <sup>1)</sup>	<b>589</b>	<b>1</b>	<b>(80)</b>	<b>1</b>	<b>511</b>	576	1	(79)	1	499
Montant ajusté du BAIIA	<b>1 589 \$</b>	<b>246 \$</b>	<b>(138) \$</b>	<b>(7) \$</b>	<b>1 690 \$</b>	1 542 \$	241 \$	(152) \$	(8) \$	1 623 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

# Rapport de gestion

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté du BAIIA de 2025 et de 2024 :

**Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark** L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. En 2024, l'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'est établi à environ 479 millions de dollars. L'amortissement annuel diminuera pour atteindre environ 130 millions de dollars en 2025, soit 110 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2025 et environ 30 millions de dollars en 2026 et par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

**Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers** Propriétés de Choix a reçu des parts de catégorie B d'Allied à titre de contrepartie de la cession de six actifs de bureaux par Propriétés de Choix à Allied réalisée en 2022. Propriétés de Choix a comptabilisé ces parts comme un placement dans des titres immobiliers. Le placement dans des titres immobiliers est exposé aux fluctuations du cours de marché des parts de fiducie d'Allied. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie d'Allied entraîne la comptabilisation d'un produit (d'une charge) dans le résultat d'exploitation.

**Profit sur la vente d'un immeuble non exploité** Au premier trimestre de 2025, Loblaw a comptabilisé un profit de 14 millions de dollars (néant en 2024) lié à la vente d'un immeuble non exploité à un tiers.

**Vente de Wellwise** Au quatrième trimestre de 2024, Loblaw a conclu avec un tiers un accord visant la vente de toutes les actions de son entreprise *Wellwise*, y compris 42 magasins *Wellwise*, pour un produit en trésorerie et comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, une réduction de la juste valeur nette de 23 millions de dollars. La transaction a été conclue au cours du premier trimestre de 2025 et Loblaw a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, un profit de 5 millions de dollars.

**Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement** La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

**Ajustement de la juste valeur des dérivés** Loblaw est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, Loblaw a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité liée aux prix du carburant et au cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que Loblaw utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par Loblaw; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

**MONTANT AJUSTÉ DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES** La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	444 \$	215 \$
(Déduire) ajouter l'incidence des éléments suivants :		
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(163)	59
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	281 \$	274 \$

L'élément suivant a influé sur le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières en 2025 et en 2024 :

**Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie** La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur à chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

**MONTANT AJUSTÉ DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET MONTANT AJUSTÉ DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF** La société considère le montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>i)</sup>	1 179 \$	1 124 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>i)</sup>	281	274
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	898 \$	850 \$
Impôt sur le résultat	283 \$	264 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>ii)</sup>	28	33
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(51)	(52)
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	260 \$	245 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	44,7 %	34,9 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	29,0 %	28,8 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

# Rapport de gestion

En plus de certains éléments décrits aux rubriques « Montant ajusté du BAIIA » et « Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » ci-dessus, l'élément suivant a influé sur le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif en 2025 et en 2024 :

**Écart externe lié à certaines actions de Loblaw** La société a comptabilisé une charge d'impôt différé de 51 millions de dollars au premier trimestre de 2025 (52 millions de dollars en 2024) à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

**MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE** La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	93 \$	246 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	83 \$	236 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(2)	(2)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	81 \$	234 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	93 \$	246 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	256	76
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	349 \$	322 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	339 \$	312 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(2)	(2)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	337 \$	310 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	130,4	134,9

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les					23 mars 2024						
	22 mars 2025					Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société					Bénéfice net dilué par action ordinaire (\$)	
	Loblaw <sup>i)</sup>	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés	Loblaw <sup>i)</sup>	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés
Montant présenté	265 \$	(96) \$	3 \$	(89) \$	83 \$	0,62 \$	243 \$	142 \$	(64) \$	(85) \$	236 \$	1,73 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants <sup>ii)</sup> :												
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	46 \$	— \$	— \$	— \$	46 \$	0,35 \$	45 \$	— \$	— \$	— \$	45 \$	0,34 \$
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	9	(1)	—	8	0,06	—	30	(2)	—	28	0,21
Profit sur la vente d'un immeuble non exploité	(7)	—	—	—	(7)	(0,05)	—	—	—	—	—	—
Vente de Wellwise	(3)	—	—	—	(3)	(0,02)	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(41)	40	—	(1)	(0,01)	—	4	10	—	14	0,10
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(1)	—	—	—	(1)	(0,01)	(4)	—	—	—	(4)	(0,03)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	163	—	163	1,25	—	—	(59)	—	(59)	(0,44)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	—	—	—	51	51	0,39	—	—	—	52	52	0,39
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	237	(237)	—	—	—	—	(67)	67	—	—	—
Éléments d'ajustement	35 \$	205 \$	(35) \$	51 \$	256 \$	1,96 \$	41 \$	(33) \$	16 \$	52 \$	76 \$	0,57 \$
Montant ajusté	300 \$	109 \$	(32) \$	(38) \$	339 \$	2,58 \$	284 \$	109 \$	(48) \$	(33) \$	312 \$	2,30 \$

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

ii) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

# Rapport de gestion

**INCIDENCE DE LA CONSOLIDATION** La société estime qu'une ventilation de l'incidence de la consolidation est utile pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la société et pour prendre des décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente une ventilation de l'incidence de la consolidation pour certaines mesures de rendement clés.

(en millions de dollars)	22 mars 2025					23 mars 2024				
	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires <sup>1)</sup>	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires <sup>1)</sup>
Élimination des produits locatifs intragroupe	(201) \$	(7) \$	(7) \$	— \$	(6) \$	(198) \$	(14) \$	(14) \$	— \$	(12) \$
Élimination des contrats de location internes	4	(19)	(116)	(32)	10	3	(14)	(108)	(28)	10
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(15)	(15)	—	(15)	—	(30)	(30)	—	(26)
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(17)	—	—	(17)	—	(15)	—	—	(15)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(37)	—	1	—	—	(13)	—	(1)	—
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	—	(76)	76	—	—	—	(75)	75
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	—	53	(53)	—	—	—	53	(53)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	—	163	—	—	—	—	(59)	—
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	—	(237)	—	—	—	—	67	—
Charge d'impôt sur le bénéfice lié à Propriétés de Choix	—	—	—	—	(27)	—	—	—	—	(27)
<b>Total</b>	<b>(197) \$</b>	<b>(95) \$</b>	<b>(138) \$</b>	<b>(128) \$</b>	<b>(32) \$</b>	<b>(195) \$</b>	<b>(86) \$</b>	<b>(152) \$</b>	<b>(43) \$</b>	<b>(48) \$</b>

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ci-dessus.

**FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES** La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	692 \$	854 \$
Moins : Dépenses d'investissement <sup>1)</sup>	278	429
Intérêts payés	256	245
Paiements au titre de la location, montant net	236	220
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>(78) \$</b>	<b>(40) \$</b>

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

**MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ SUR UNE BASE ANNUELLE ET MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DU CAPITAL SUR UNE BASE ANNUELLE** La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

**Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Voir la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

**Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Voir la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

**FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX** Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément à la directive sur les fonds provenant des activités d'exploitation et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des normes IFRS de comptabilité publiées par l'Association des biens immobiliers du Canada en janvier 2022.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
(Perte nette) bénéfice net	<b>(96) \$</b>	142 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	—	(1)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	<b>237</b>	(67)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	<b>(30)</b>	1
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus selon une base proportionnelle	<b>(10)</b>	2
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	<b>9</b>	30
Intérêts inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	<b>3</b>	3
Distributions sur les parts échangeables	<b>76</b>	75
Charges internes au titre de la location	<b>2</b>	2
Fonds provenant des activités d'exploitation	<b>191 \$</b>	187 \$

# Rapport de gestion

## 8.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif

**MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires de la société établi(e) conformément aux PCGR et présenté(e) pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	<b>2025</b>	2024	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	<b>(12 semaines)</b>	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	<b>93 \$</b>	246 \$	674 \$	(28) \$	29 \$	624 \$	410 \$	508 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>257 \$</b>	246 \$	223 \$	275 \$	411 \$	320 \$	257 \$	274 \$
Impôt sur le résultat	<b>283 \$</b>	264 \$	210 \$	169 \$	303 \$	202 \$	131 \$	244 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	<b>444 \$</b>	215 \$	(115) \$	660 \$	875 \$	85 \$	(3) \$	73 \$
Résultat d'exploitation	<b>1 077 \$</b>	971 \$	992 \$	1 076 \$	1 618 \$	1 231 \$	795 \$	1 099 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>116 \$</b>	114 \$	115 \$	115 \$	155 \$	154 \$	115 \$	116 \$
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	<b>9</b>	30	36	(27)	(58)	45	28	31
Profit sur la vente d'un immeuble non exploité	<b>(14)</b>	—	(3)	(1)	—	(15)	—	(3)
Vente de <i>Wellwise</i>	<b>(5)</b>	—	23	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	<b>(3)</b>	16	21	34	(34)	1	2	(21)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	<b>(1)</b>	(7)	—	14	—	(6)	2	5
Programme de fidélisation <i>PC Optimum</i>	—	—	129	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	3	9	—	—	—	—
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	—	—	(13)	(155)	—	—	37
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	—	—	—	420	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	—	—	—	—	(39)	—
Éléments d'ajustement	<b>102 \$</b>	153 \$	324 \$	131 \$	(92) \$	179 \$	528 \$	165 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	<b>1 179 \$</b>	1 124 \$	1 316 \$	1 207 \$	1 526 \$	1 410 \$	1 323 \$	1 264 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus <sup>9)</sup>	<b>511 \$</b>	499 \$	498 \$	487 \$	632 \$	609 \$	483 \$	469 \$
Montant ajusté du BAIIA	<b>1 690 \$</b>	1 623 \$	1 814 \$	1 694 \$	2 158 \$	2 019 \$	1 806 \$	1 733 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

**MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTION ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les périodes closes aux dates indiquées.

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2025	2024	2024	2023	2024	2023	2024	2023
(en millions de dollars)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Montant présenté	<b>83 \$</b>	236 \$	664 \$	(38) \$	15 \$	610 \$	400 \$	498 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants <sup>1)</sup> :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>46 \$</b>	45 \$	44 \$	45 \$	62 \$	60 \$	43 \$	44 \$
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	<b>8</b>	28	33	(25)	(53)	42	25	28
Profit sur la vente d'un immeuble non exploité	<b>(7)</b>	—	(2)	(1)	—	(8)	—	(1)
Vente de <i>Wellwise</i>	<b>(3)</b>	—	15	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	<b>(1)</b>	14	17	(7)	(32)	1	4	(17)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	<b>(1)</b>	(4)	—	5	—	(2)	2	2
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	<b>163</b>	(59)	(399)	382	568	(219)	(274)	(202)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	<b>51</b>	52	(8)	(16)	(18)	(18)	(20)	10
Programme de fidélisation <i>PC Optimum</i>	—	—	49	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	2	3	—	—	—	—
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	—	—	(6)	(66)	—	—	15
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	—	—	—	253	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	—	—	—	—	(39)	—
Éléments d'ajustement	<b>256 \$</b>	76 \$	(249) \$	380 \$	461 \$	(144) \$	(6) \$	(121) \$
Montant ajusté	<b>339 \$</b>	312 \$	415 \$	342 \$	476 \$	466 \$	394 \$	377 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

# Rapport de gestion

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2025	2024	2024	2023	2024	2023	2024	2023
(en dollars sauf indication contraire)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Montant présenté	<b>0,62 \$</b>	1,73 \$	5,05 \$	(0,30) \$	0,08 \$	4,41 \$	2,97 \$	3,55 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants <sup>i)</sup> :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix et de Lifemark	<b>0,35 \$</b>	0,34 \$	0,34 \$	0,33 \$	0,47 \$	0,43 \$	0,33 \$	0,32 \$
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	<b>0,06</b>	0,21	0,25	(0,19)	(0,40)	0,30	0,19	0,20
Profit sur la vente d'un immeuble non exploité	<b>(0,05)</b>	—	(0,02)	(0,01)	—	(0,05)	—	(0,01)
Vente de <i>Wellwise</i>	<b>(0,02)</b>	—	0,11	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	<b>(0,01)</b>	0,10	0,13	(0,05)	(0,24)	0,01	0,03	(0,12)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	<b>(0,01)</b>	(0,03)	—	0,04	—	(0,01)	0,01	0,01
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	<b>1,25</b>	(0,44)	(3,04)	2,83	4,30	(1,60)	(2,05)	(1,45)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	<b>0,39</b>	0,39	(0,06)	(0,12)	(0,14)	(0,13)	(0,15)	0,07
Programme de fidélisation <i>PC Optimum</i>	—	—	0,37	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	0,02	0,02	—	—	—	—
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	—	—	(0,04)	(0,50)	—	—	0,11
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	—	—	—	1,89	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	—	—	—	—	(0,29)	—
Éléments d'ajustement	<b>1,96 \$</b>	0,57 \$	(1,90) \$	2,81 \$	3,49 \$	(1,05) \$	(0,04) \$	(0,87) \$
Montant ajusté	<b>2,58 \$</b>	2,30 \$	3,15 \$	2,51 \$	3,57 \$	3,36 \$	2,93 \$	2,68 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué (en millions)	<b>130,4</b>	134,9	131,0	134,8	132,1	137,3	133,6	139,5

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

## 9. Énoncés prospectifs

Le rapport trimestriel, y compris le rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements des systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 7, « Perspectives », et à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 8, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du Rapport annuel de 2024 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, l'incidence de tarifs douaniers, l'augmentation des prix des fournisseurs, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société des processus connexes, y compris l'automatisation;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux initiatives importantes de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires d'entreprises autorisées à exploiter sous licence des pharmacies de détail à des points de vente donnés sous les marques de commerce de Loblaw (les « pharmaciens propriétaires »);
- l'incapacité de Propriétés de Choix de réaliser les avantages prévus liés à ses priorités stratégiques et à ses initiatives importantes, dont l'incapacité de mettre au point des actifs de qualité et de gérer efficacement les initiatives d'aménagement, de réaménagement et de rénovation, ainsi que les délais et les coûts liés à ces initiatives;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- l'incapacité pour Propriétés de Choix d'exécuter avec efficacité et efficience ses processus de gestion des biens et leur location;

# Rapport de gestion

- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

## 10. Informations supplémentaires

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et elles peuvent être consultées à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX »), et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR+. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse [www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca) et à l'adresse [www.choicereit.ca](http://www.choicereit.ca).

Toronto, Canada

Le 5 mai 2025

# Résultats financiers

États financiers consolidés résumés	40
États consolidés résumés des résultats	40
États consolidés résumés du résultat global	40
Bilans consolidés résumés	41
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	42
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	44
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	45
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	45
Note 2. Méthodes comptables significatives	45
Note 3. Filiales	46
Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	46
Note 5. Impôt sur le résultat	47
Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	47
Note 7. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	47
Note 8. Créances sur cartes de crédit	48
Note 9. Actifs détenus en vue de la vente et cessions	48
Note 10. Dette à long terme	49
Note 11. Capital social	50
Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	52
Note 13. Instruments financiers	53
Note 14. Passifs éventuels	56
Note 15. Transactions entre parties liées	57
Note 16. Informations sectorielles	58
Note 17. Événement postérieur à la date de clôture	60

## États consolidés résumés des résultats

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
<b>Produits</b>	<b>14 285 \$</b>	13 735 \$
<b>Charges d'exploitation</b>		
Coût des stocks vendus	<b>9 520</b>	9 135
Frais de vente et charges générales et administratives	<b>3 688</b>	3 629
	<b>13 208</b>	12 764
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 077</b>	971
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	<b>444</b>	215
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>633</b>	756
Impôt sur le résultat (note 5)	<b>283</b>	264
<b>Bénéfice net</b>	<b>350</b>	492
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société (note 6)	<b>93</b>	246
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>257</b>	246
<b>Bénéfice net</b>	<b>350 \$</b>	492 \$
<b>Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 6)</b>		
De base	<b>0,64 \$</b>	1,76 \$
Dilué	<b>0,62 \$</b>	1,73 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## États consolidés résumés du résultat global

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
Bénéfice net	<b>350 \$</b>	492 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Élément reclassé en résultat net ou qui pourrait l'être ultérieurement :		
(Pertes latentes) profits latents sur les couvertures de flux de trésorerie (note 13)	<b>(13)</b>	3
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Pertes actuarielles nettes au titre des régimes à prestations définies (note 12)	<b>(34)</b>	(37)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	7
Autres éléments du résultat global	<b>(47)</b>	(27)
<b>Résultat global</b>	<b>303</b>	465
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société	<b>67</b>	237
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>236</b>	228
<b>Résultat global</b>	<b>303 \$</b>	465 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

# Bilans consolidés résumés

(non audité) (en millions de dollars canadiens)		Aux	
	<b>22 mars 2025</b>	23 mars 2024	31 déc. 2024
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>1 304 \$</b>	1 941 \$	2 048 \$
Placements à court terme	<b>1 003</b>	321	648
Créances	<b>1 469</b>	1 280	1 503
Créances sur cartes de crédit (note 8)	<b>3 797</b>	3 846	4 230
Stocks	<b>6 303</b>	5 950	6 332
Charges payées d'avance et autres actifs	<b>657</b>	706	737
Actifs détenus en vue de la vente (note 9)	<b>42</b>	15	62
<b>Total des actifs courants</b>	<b>14 575</b>	14 059	15 560
Immobilisations corporelles	<b>12 636</b>	11 933	12 686
Actifs au titre de droits d'utilisation	<b>4 986</b>	4 434	4 920
Immeubles de placement	<b>5 513</b>	5 403	5 506
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	<b>871</b>	881	884
Immobilisations incorporelles	<b>5 307</b>	5 870	5 460
Goodwill	<b>4 903</b>	4 879	4 902
Impôt différé	<b>122</b>	136	128
Dépôts de garantie	<b>39</b>	36	38
Autres actifs	<b>1 281</b>	1 082	1 352
<b>Total des actifs</b>	<b>50 233 \$</b>	48 713 \$	51 436 \$
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Dettes bancaires	<b>22 \$</b>	1 \$	— \$
Fournisseurs et autres passifs	<b>6 919</b>	6 466	7 894
Passif au titre de la fidélisation	<b>216</b>	126	212
Provisions (note 14)	<b>106</b>	127	509
Impôt sur le résultat à payer	<b>107</b>	160	141
Dépôts à vue de clients	<b>513</b>	170	353
Dettes à court terme (note 8)	<b>500</b>	450	800
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 10)	<b>967</b>	2 430	1 313
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	<b>973</b>	878	1 045
Participation des pharmaciens propriétaires	<b>351</b>	393	255
<b>Total des passifs courants</b>	<b>10 674</b>	11 201	12 522
Provisions	<b>98</b>	93	105
Dettes à long terme (note 10)	<b>14 836</b>	12 754	14 071
Obligations locatives	<b>5 095</b>	4 559	4 977
Passif lié aux parts de fiducie	<b>3 878</b>	3 820	3 715
Impôt différé	<b>1 662</b>	1 862	1 675
Autres passifs	<b>1 221</b>	1 197	1 234
<b>Total des passifs</b>	<b>37 464</b>	35 486	38 299
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social (note 11)	<b>3 287</b>	3 326	3 293
Résultats non distribués	<b>5 253</b>	5 377	5 490
Surplus d'apport	<b>(2 914)</b>	(2 456)	(2 787)
Cumul des autres éléments du résultat global	<b>229</b>	214	246
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société</b>	<b>5 855</b>	6 461	6 242
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>6 914</b>	6 766	6 895
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>12 769</b>	13 227	13 137
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>50 233 \$</b>	48 713 \$	51 436 \$

Passifs éventuels (note 14). Événement postérieur à la date de clôture (note 17).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

# États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2024	2 476 \$	817 \$	<b>3 293 \$</b>	<b>5 490 \$</b>	<b>(2 787) \$</b>	31 \$	(5) \$	220 \$	<b>246 \$</b>	<b>6 895 \$</b>	<b>13 137 \$</b>
Bénéfice net	—	—	—	<b>93</b>	—	—	—	—	—	<b>257</b>	<b>350</b>
Autres éléments du résultat global <sup>(1)</sup>	—	—	—	<b>(18)</b>	—	—	(8)	—	<b>(8)</b>	<b>(21)</b>	<b>(47)</b>
Résultat global	— \$	— \$	— \$	<b>75 \$</b>	— \$	— \$	(8) \$	— \$	<b>(8) \$</b>	<b>236 \$</b>	<b>303 \$</b>
Transfert de la réserve de réévaluation à la cession d'immeubles de placement	—	—	—	<b>9</b>	—	—	—	(9)	<b>(9)</b>	—	—
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	11	—	<b>11</b>	—	<b>(17)</b>	—	—	—	—	<b>(12)</b>	<b>(18)</b>
Actions rachetées et annulées (note 11)	(18)	—	<b>(18)</b>	<b>(208)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(226)</b>
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11)	1	—	<b>1</b>	<b>4</b>	—	—	—	—	—	—	<b>5</b>
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes	—	—	—	—	<b>(110)</b>	—	—	—	—	<b>(205)</b>	<b>(315)</b>
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars) (note 11)											
– 0,820 \$	—	—	—	<b>(106)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(106)</b>
Par action privilégiée (en dollars) (note 11)											
– Série I – 0,3625 \$	—	—	—	<b>(4)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(4)</b>
– Série III – 0,3250 \$	—	—	—	<b>(3)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(3)</b>
– Série IV – 0,3250 \$	—	—	—	<b>(2)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(2)</b>
– Série V – 0,296875 \$	—	—	—	<b>(2)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(2)</b>
	(6) \$	— \$	<b>(6) \$</b>	<b>(312) \$</b>	<b>(127) \$</b>	— \$	— \$	(9) \$	<b>(9) \$</b>	<b>(217) \$</b>	<b>(671) \$</b>
Solde au 22 mars 2025	2 470 \$	817 \$	<b>3 287 \$</b>	<b>5 253 \$</b>	<b>(2 914) \$</b>	31 \$	(13) \$	211 \$	<b>229 \$</b>	<b>6 914 \$</b>	<b>12 769 \$</b>

# États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2023	2 508 \$	817 \$	<b>3 325 \$</b>	<b>5 421 \$</b>	<b>(2 275) \$</b>	28 \$	1 \$	175 \$	<b>204 \$</b>	<b>6 788 \$</b>	<b>13 463 \$</b>
Bénéfice net	—	—	—	<b>246</b>	—	—	—	—	—	<b>246</b>	<b>492</b>
Autres éléments du résultat global <sup>i)</sup>	—	—	—	<b>(19)</b>	—	—	3	7	<b>10</b>	<b>(18)</b>	<b>(27)</b>
Résultat global	— \$	— \$	— \$	<b>227 \$</b>	— \$	— \$	3 \$	7 \$	<b>10 \$</b>	<b>228 \$</b>	<b>465 \$</b>
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	17	—	<b>17</b>	—	<b>(19)</b>	—	—	—	—	<b>(13)</b>	<b>(15)</b>
Actions rachetées et annulées (note 11)	(18)	—	<b>(18)</b>	<b>(172)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(190)</b>
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11)	2	—	<b>2</b>	<b>7</b>	—	—	—	—	—	—	<b>9</b>
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes	—	—	—	—	<b>(162)</b>	—	—	—	—	<b>(237)</b>	<b>(399)</b>
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars) (note 11)											
– 0,713 \$	—	—	—	<b>(95)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(95)</b>
Par action privilégiée (en dollars) (note 11)											
– Série I – 0,3625 \$	—	—	—	<b>(4)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(4)</b>
– Série III – 0,3250 \$	—	—	—	<b>(3)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(3)</b>
– Série IV – 0,3250 \$	—	—	—	<b>(2)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(2)</b>
– Série V – 0,296875 \$	—	—	—	<b>(2)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(2)</b>
	1 \$	— \$	<b>1 \$</b>	<b>(271) \$</b>	<b>(181) \$</b>	— \$	— \$	— \$	— \$	<b>(250) \$</b>	<b>(701) \$</b>
Solde au 23 mars 2024	2 509 \$	817 \$	<b>3 326 \$</b>	<b>5 377 \$</b>	<b>(2 456) \$</b>	28 \$	4 \$	182 \$	<b>214 \$</b>	<b>6 766 \$</b>	<b>13 227 \$</b>

i) Les autres éléments du résultat global comprennent une perte actuarielle de 34 millions de dollars (37 millions de dollars en 2024), dont une tranche de 18 millions de dollars (19 millions de dollars en 2024) est présentée dans les résultats non distribués, et une autre de 16 millions de dollars (18 millions de dollars en 2024), dans les participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent également une perte de 5 millions de dollars sur les couvertures de flux de trésorerie (perte négligeable en 2024). Les participations ne donnant pas le contrôle ne comprennent aucun profit ni aucune perte de change (néant en 2024).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

# Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	350 \$	492 \$
Ajouter (déduire) :		
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	444	215
Impôt sur le résultat (note 5)	283	264
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	627	613
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement et des actifs détenus en vue de la vente	(3)	16
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers (note 13)	9	30
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 8)	8	9
Variation des provisions (note 14)	(410)	3
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 7)	(747)	(673)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 8)	425	277
Impôt sur le résultat payé	(303)	(402)
Intérêts perçus	19	17
Autres	(10)	(7)
<b>Entrées nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>692</b>	<b>854</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(208)	(349)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(70)	(80)
(Acquisition) cession de placements à court terme	(355)	151
Produit de la cession d'actifs	86	24
Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	—	4
Remboursements sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	123	20
(Augmentation) diminution des dépôts de garantie	(1)	2
Cession (acquisition) de titres à long terme	30	(1)
Autres	(39)	4
<b>Sorties nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>(434)</b>	<b>(225)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation (diminution) de la dette bancaire	22	(12)
Diminution de la dette à court terme (note 8)	(300)	(400)
Augmentation des dépôts à vue de clients	160	4
Dette à long terme – Émise (note 10)	789	458
– Remboursements (note 10)	(366)	(270)
Intérêts payés	(256)	(245)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts (note 4)	(61)	(52)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – capital	(175)	(172)
Capital social – Émis (note 11)	10	16
– Racheté et annulé (note 11)	(174)	(145)
Capital social ordinaire de Loblaw – Émis	22	57
– Racheté et annulé	(243)	(261)
Capital social privilégié de Loblaw – Racheté et annulé	(225)	—
Impôt payé sur les rachats de capital social	(57)	—
Dividendes – aux porteurs d'actions ordinaires	(107)	(87)
– aux porteurs d'actions privilégiées	(11)	(11)
– aux participations ne donnant pas le contrôle	(76)	—
Autres	47	(23)
<b>Sorties nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(1 001)</b>	<b>(1 143)</b>
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	4
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(744)	(510)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 048	2 451
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>1 304 \$</b>	<b>1 941 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

## Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne constituée en 1928 dont le siège social est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S5. La société mère de la société est Wittington Investments, Limited (« Wittington »).

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et d'autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribués aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrits au poste « Siège social de GWL ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

Pendant les périodes intermédiaires, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés ont une incidence sur le bénéfice net trimestriel. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. Loblaw a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

## Note 2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives ainsi que les estimations et jugements comptables critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ** Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité » ou « PCGR ») et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le Conseil d'administration de la société le 5 mai 2025.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

## Note 3. Filiales

Le tableau suivant présente un résumé des principales filiales de la société. Les participations véritables détenues équivalent aux droits de vote que détient la société. La variation des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires de Loblaw et des parts de fiducie de Propriétés de Choix a une incidence sur la participation de GWL dans Loblaw et dans Propriétés de Choix, respectivement.

		22 mars 2025		Aux 23 mars 2024		31 déc. 2024	
		Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable
<b>Loblaw</b>	Actions ordinaires <sup>i)</sup>	<b>157 704 714</b>	<b>52,6 %</b>	162 236 298	52,6 %	158 853 468	52,6 %
	Parts de société en commandite de catégorie B <sup>ii)</sup>	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.
	Parts de fiducie	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.
<b>Propriétés de Choix</b>		<b>446 447 940</b>	<b>61,7 %</b>	446 447 940	61,7 %	446 447 940	61,7 %

- i) GWL participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation.
- ii) Les parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») ont une valeur économique équivalente aux parts de fiducie, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des distributions équivalentes à celles versées sur les parts de fiducie et sont échangeables, au gré du porteur, en parts de fiducie.

## Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
<b>Charges d'intérêts :</b>		
Dette à long terme	<b>162 \$</b>	151 \$
Obligations locatives	<b>61</b>	52
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	<b>20</b>	19
Distributions sur les parts de fiducie	<b>53</b>	52
Fiducies de financement indépendantes	<b>7</b>	10
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 12)	—	1
Passifs financiers	<b>11</b>	12
Intérêts inscrits à l'actif	<b>(12)</b>	(1)
	<b>302 \$</b>	296 \$
<b>Produits d'intérêts :</b>		
Produits de désactualisation	<b>(1) \$</b>	(1) \$
Produits d'intérêts	<b>(19)</b>	(21)
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 12)	<b>(1)</b>	—
	<b>(21) \$</b>	(22) \$
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	<b>163 \$</b>	(59) \$
<b>Charges d'intérêts nettes et autres charges financières</b>	<b>444 \$</b>	215 \$

## Note 5. Impôt sur le résultat

Pour le premier trimestre de 2025, la charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 283 millions de dollars (264 millions de dollars en 2024) et le taux d'impôt effectif, à 44,7 % (34,9 % en 2024). L'augmentation du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

## Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>93 \$</b>	246 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	<b>(10)</b>	(10)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	<b>83 \$</b>	236 \$
Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	<b>(2)</b>	(2)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	<b>81 \$</b>	234 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 11)	<b>129,7</b>	134,2
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres <sup>i)</sup> (en millions)	<b>0,7</b>	0,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	<b>130,4</b>	134,9
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	<b>0,64 \$</b>	1,76 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	<b>0,62 \$</b>	1,73 \$

i) Au premier trimestre de 2025, un nombre négligeable (nombre négligeable en 2024) d'instruments financiers potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire en raison de leur effet antidilutif.

## Note 7. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
Variation au titre des éléments suivants :		
Créances	<b>31 \$</b>	92 \$
Charges payées d'avance et autres actifs	<b>(71)</b>	(128)
Stocks	<b>29</b>	(121)
Fournisseurs et autres passifs	<b>(734)</b>	(506)
Autres	<b>(2)</b>	(10)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	<b>(747) \$</b>	(673) \$

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

## Note 8. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	22 mars 2025	Aux	
		23 mars 2024	31 déc. 2024
Créances sur cartes de crédit, montant brut	4 068 \$	4 111 \$	4 493 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(271)	(265)	(263)
Créances sur cartes de crédit	3 797 \$	3 846 \$	4 230 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de Fiducie cartes de crédit Eagle (note 10)	1 450 \$	1 350 \$	1 450 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	500	450	800
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 950 \$	1 800 \$	2 250 \$

Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille une participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment Fiducie cartes de crédit Eagle (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'Eagle est comptabilisé dans la dette à long terme. Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Au premier trimestre de 2025, Eagle a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission de billets d'au plus 1,5 milliard de dollars sur 25 mois.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 45 millions de dollars au 22 mars 2025 (41 millions de dollars au 23 mars 2024 et 72 millions de dollars au 31 décembre 2024), ce qui représente 9 % (9 % au 23 mars 2024 et 9 % au 31 décembre 2024) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence à la clôture du premier trimestre de 2025 et s'y est conformée tout au long du trimestre.

## Note 9. Actifs détenus en vue de la vente et cessions

Les composantes des actifs détenus en vue de la vente, déduction faite des transactions intragroupe, se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	22 mars 2025	Aux	
		23 mars 2024	31 déc. 2024
Loblaw <sup>i), ii)</sup>	42 \$	15 \$	43 \$
Propriétés de Choix <sup>iii)</sup>	—	—	19
<b>Actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>42 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>62 \$</b>

i) Au premier trimestre de 2025, Loblaw a cédé un immeuble compris dans les actifs détenus en vue de la vente pour un produit de 19 millions de dollars et a comptabilisé un profit net de 14 millions de dollars.

ii) Au quatrième trimestre de 2024, Loblaw a conclu un tiers un accord visant la vente de toutes les actions de son entreprise Wellwise de Shoppers<sup>MD</sup> (« Wellwise ») pour un produit en trésorerie. La vente a été conclue au cours du premier trimestre de 2025, et Loblaw a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, un profit de 5 millions de dollars, déduction faite des frais connexes.

iii) Au premier trimestre de 2025, Propriétés de Choix a cédé les immeubles qui étaient inclus dans les actifs détenus en vue de la vente.

## Note 10. Dette à long terme

Le tableau suivant présente les composantes de la dette à long terme :

(en millions de dollars)	22 mars 2025	Aux	
		23 mars 2024	31 déc. 2024
Débetures	10 555 \$	10 608 \$	10 606 \$
Dette à long terme garantie par une hypothèque	1 293	920	1 300
Emprunts pour la construction	5	105	5
Certificats de placement garanti	1 495	1 643	1 477
Fiducies de titrisation indépendantes (note 8)	1 450	1 350	1 450
Fiducies de financement indépendantes	600	563	590
Facilités de crédit engagées	454	35	—
Coûts de transaction et autres	(49)	(40)	(44)
Total de la dette à long terme	15 803 \$	15 184 \$	15 384 \$
Tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme	(967)	(2 430)	(1 313)
Dette à long terme	14 836 \$	12 754 \$	14 071 \$

La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives de nature financière à la clôture du premier trimestre de 2025 et les ont respectées tout au long du trimestre.

**DÉBENTURES** Le tableau qui suit présente un résumé des débetures émises pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les	
			22 mars 2025	23 mars 2024
			Montant en capital	Montant en capital
Billets non garantis de premier rang de Loblaw	5,12 %	4 mars 2054	— \$	400 \$
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – Série V	4,29 %	16 janvier 2030	300	—
Total des débetures émises			300 \$	400 \$

Le tableau qui suit présente un résumé des débetures remboursées pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les	
			22 mars 2025	23 mars 2024
			Montant en capital	Montant en capital
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
– Série J	3,55 %	10 janvier 2025	350 \$	— \$
– Série D	4,29 %	8 février 2024	—	200
Total des débetures remboursées			350 \$	200 \$

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

**FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES** Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	22 mars 2025		Aux 23 mars 2024		31 déc. 2024	
		Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé
George Weston <sup>i)</sup>	14 décembre 2026	350 \$	— \$	350 \$	— \$	350 \$	— \$
Loblaw <sup>ii)</sup>	15 juillet 2027	1 500	454	1 500	—	1 500	—
Propriétés de Choix	13 juin 2029	1 500	—	1 500	35	1 500	—
Total des facilités de crédit engagées		3 350 \$	454 \$	3 350 \$	35 \$	3 350 \$	— \$

- i) Après la clôture du premier trimestre de 2025, la date d'échéance de la facilité de crédit de GWL a été repoussée du 14 décembre 2026 au 27 mars 2028, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.
- ii) Après la clôture du premier trimestre de 2025, la date d'échéance de la facilité de crédit de Loblaw a été repoussée du 15 juillet 2027 au 27 mars 2030, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

**FIDUCIES DE TITRISATION INDÉPENDANTES** Après la clôture du premier trimestre de 2025, Eagle a émis des billets à terme de premier rang subordonnés de 300 millions de dollars, échéant le 17 juin 2030 (les « billets de série 2025-1 d'Eagle »). Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 4,02 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 150 millions de dollars ont été réglés, ce qui a donné lieu à une perte liée à la juste valeur de 1 million de dollars avant impôt, qui sera reclassée dans le bénéfice net sur la durée des billets de série 2025-1 d'Eagle. Par conséquent, le taux d'intérêt effectif net sur les billets de série 2025-1 d'Eagle émis est de 4,07 %.

**FIDUCIES DE FINANCEMENT INDÉPENDANTES** Après la clôture du premier trimestre de 2025, la capacité totale des fiducies de financement indépendantes est passée de 700 millions de dollars à 1 milliard de dollars et la date d'échéance des fiducies a été repoussée du 29 mai 2027 au 27 mars 2028, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

## Note 11. Capital social

**CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE** Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les			
	22 mars 2025		23 mars 2024	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	130 044 778	2 478 \$	134 546 581	2 511 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	90 662	11	150 775	17
Rachetées et annulées <sup>i)</sup>	(796 425)	(18)	(893 505)	(18)
Émises et en circulation à la clôture de la période	129 339 015	2 471 \$	133 803 851	2 510 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(86 627)	(2) \$	(123 895)	(3) \$
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	33 750	1	82 194	2
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(52 877)	(1) \$	(41 701)	(1) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	129 286 138	2 470 \$	133 762 150	2 509 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 6)	129 653 549		134 163 705	

- i) Le nombre d'actions ordinaires rachetées et annulées au 22 mars 2025 ne comprend pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime d'achat d'actions automatique (le « RAAA »), comme il est décrit ci-dessous.

**PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS** Le tableau qui suit présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	<b>796 425</b>	893 505
Contrepartie en trésorerie payée <sup>i)</sup>	<b>(174) \$</b>	(145) \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués <sup>ii)</sup>	<b>208 \$</b>	172 \$
Diminution du capital social <sup>iii)</sup>	<b>18 \$</b>	18 \$

- i) Les montants inscrits pour le premier trimestre de 2025 tiennent compte d'un ajustement en trésorerie net d'un montant de 7 millions de dollars (13 millions de dollars en 2024) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- ii) Comprend un montant de 119 millions de dollars (148 millions de dollars en 2024) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.
- iii) Comprend un montant de 11 millions de dollars (17 millions de dollars en 2024) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2024, GWL a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, d'au plus 6 646 057 de ses actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Conformément à l'exemption initialement accordée par la TSX en 2023, Wittington, l'actionnaire possédant le contrôle de la société, est autorisé à participer à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans une proportion fixe égale à 50 % de la quote-part revenant à Wittington des actions ordinaires émises et en circulation de la société. Les rachats d'actions ordinaires auprès de Wittington seront effectués dans le cadre de la séance de bourse spéciale de la TSX conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Wittington. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Wittington sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du premier trimestre de 2025, 796 425 actions ordinaires (893 505 actions ordinaires en 2024) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 181 millions de dollars (158 millions de dollars en 2024), y compris 234 146 actions ordinaires (258 227 actions ordinaires en 2024) rachetées auprès de Wittington pour une contrepartie totale de 53 millions de dollars (46 millions de dollars en 2024).

De temps à autre, la société participe à un RAAA avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait pas active sur les marchés. Au 22 mars 2025, une obligation de rachat d'actions de 130 millions de dollars (165 millions de dollars en 2024) a été comptabilisée en vertu du RAAA dans les fournisseurs et autres passifs.

Au 22 mars 2025, 3 608 639 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

**DIVIDENDES** Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
Dividendes déclarés par action <sup>i)</sup> :		
Ordinaire	<b>0,820 \$</b>	0,713 \$
Privilégiée :		
Série I	<b>0,3625 \$</b>	0,3625 \$
Série III	<b>0,3250 \$</b>	0,3250 \$
Série IV	<b>0,3250 \$</b>	0,3250 \$
Série V	<b>0,296875 \$</b>	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au premier trimestre de 2025 étaient payables le 1<sup>er</sup> avril 2025. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au premier trimestre de 2025 étaient payables le 15 mars 2025.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le tableau suivant présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du premier trimestre de 2025 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action <sup>i)</sup> : – Ordinaire	0,8938 \$
– Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au deuxième trimestre de 2025 sont payables le 1<sup>er</sup> juillet 2025. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au deuxième trimestre de 2025 sont payables le 15 juin 2025.

### Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
Coût des services rendus au cours de la période		
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi <sup>i)</sup>	39 \$	39 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme <sup>ii)</sup>	9	9
(Produit) coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies (note 4)	(1)	1
<b>Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>47 \$</b>	<b>49 \$</b>

- i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.
- ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les (pertes actuarielles) gains actuariels, déduction faite des recouvrements d'impôt sur le résultat, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
(Perte sur les) rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(13) \$	23 \$
Gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières	—	67
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs	(34)	(141)
<b>Total des pertes actuarielles nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global avant impôt</b>	<b>(47) \$</b>	<b>(51) \$</b>
Recouvrements d'impôt sur le résultat liés aux pertes actuarielles	13	14
<b>Pertes actuarielles, déduction faite des recouvrements d'impôt sur le résultat</b>	<b>(34) \$</b>	<b>(37) \$</b>

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes :

(en millions de dollars)	22 mars 2025	Aux	
		23 mars 2024	31 déc. 2024
<b>Autres actifs</b>			
Montant net de l'actif au titre des prestations constituées	<b>316 \$</b>	270 \$	370 \$
<b>Autres passifs</b>			
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	<b>273 \$</b>	303 \$	271 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	<b>136 \$</b>	130 \$	134 \$

### Note 13. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers de la société, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme, et de certains autres actifs dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle de la dette à long terme.

(en millions de dollars)	22 mars 2025				23 mars 2024				31 déc. 2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>												
Coût amorti :												
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir <sup>i)</sup>	— \$	— \$	228 \$	228 \$	— \$	— \$	205 \$	205 \$	— \$	— \$	260 \$	260 \$
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Titres à long terme <sup>i)</sup>	90	—	—	90	202	—	—	202	120	—	—	120
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	—	—	—	—	4	—	4	—	1	—	1
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dépôts de garantie	39	—	—	39	36	—	—	36	38	—	—	38
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir <sup>i)</sup>	—	—	50	50	—	—	141	141	—	—	163	163
Placements dans des titres immobiliers <sup>i)</sup>	—	194	—	194	—	209	—	209	—	203	—	203
Certains autres actifs <sup>i)</sup>	—	15	134	149	—	17	94	111	—	15	134	149
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	9	—	9	—	13	—	13	—	11	—	11
<b>Passifs financiers</b>												
Coût amorti :												
Dette à long terme	—	9 237	6 773	16 010	—	8 980	6 310	15 290	—	9 216	6 811	16 027
Participation des pharmaciens propriétaires	—	—	351	351	—	—	393	393	—	—	255	255
Certains autres passifs <sup>i), ii)</sup>	—	—	816	816	—	—	811	811	—	—	813	813
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	4	25	29	—	—	7	7	—	—	16	16
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Passif lié aux parts de fiducie	3 878	—	—	3 878	3 820	—	—	3 820	3 715	—	—	3 715
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	3	2	5	1	—	1	2	—	2	6	8

i) Inscrits aux bilans consolidés résumés sous le poste « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

ii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

Au premier trimestre de 2025, une perte de 1 million de dollars (profit de 3 millions de dollars en 2024) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti a été comptabilisée dans le résultat d'exploitation. De plus, une perte nette de 167 millions de dollars (profit net de 37 millions de dollars en 2024) a été comptabilisée dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

**Placement dans des titres immobiliers** Le placement de Propriétés de Choix dans des parts de catégorie B d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») est comptabilisé à sa juste valeur selon le cours de marché des parts cotées en bourse d'Allied. Au premier trimestre de 2025, une perte liée à la juste valeur de 9 millions de dollars (30 millions de dollars en 2024) a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives.

**Autres dérivés** La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations corporelles. Elle a également recours à des swaps, à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société :

	22 mars 2025		
	12 semaines closes		
(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
<b>Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>			
Contrats de change à terme <sup>i)</sup>	(2) \$	(3) \$	— \$
Contrats à terme sur obligations <sup>ii)</sup>	(2)	(2)	—
Swaps de taux d'intérêt <sup>iii)</sup>	2	(2)	—
Couverture des prix de l'énergie <sup>iv)</sup>	(25)	(10)	—
<b>Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>(27) \$</b>	<b>(17) \$</b>	<b>— \$</b>
<b>Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>			
Contrats de change et autres contrats à terme	4 \$	— \$	— \$
Autres dérivés non financiers	(2)	—	4
<b>Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>	<b>2 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>4 \$</b>
<b>Total des dérivés</b>	<b>(25) \$</b>	<b>(17) \$</b>	<b>4 \$</b>

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 25 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Au cours du premier trimestre de 2025, Loblaw a conclu un contrat de change à terme d'une valeur notionnelle de 315 millions de dollars américains pour couvrir son exposition au risque de change sur certains emprunts libellés en dollars américains. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) Loblaw a recours à des contrats à terme sur obligations pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La valeur notionnelle des contrats à terme sur obligations de la Banque PC est de 250 millions de dollars. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- iii) Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 76 millions de dollars à titre d'actifs dérivés et d'une valeur notionnelle de 75 millions de dollars à titre de passifs dérivés, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs et les autres passifs.
- iv) En 2023, Loblaw a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les autres passifs.

(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
<b>Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>			
Contrats de change à terme <sup>i)</sup>	3 \$	— \$	— \$
Contrats à terme sur obligations <sup>ii)</sup>	—	1	(1)
Swaps de taux d'intérêt <sup>iii)</sup>	11	3	—
Couverture des prix de l'énergie <sup>iv)</sup>	(7)	(7)	1
<b>Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>7 \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>— \$</b>
<b>Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>			
Contrats de change et autres contrats à terme	3 \$	— \$	9 \$
Autres dérivés non financiers	(1)	—	4
<b>Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>	<b>2 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>13 \$</b>
<b>Total des dérivés</b>	<b>9 \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>13 \$</b>

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 16 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) Loblaw a recours à des contrats à terme sur obligations pour gérer son risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La valeur notionnelle des contrats à terme sur obligations de la Banque PC est de 300 millions de dollars. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs ainsi que dans les fournisseurs et autres passifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses de taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt à titre d'actifs dérivés, d'une valeur notionnelle de 154 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. Propriétés de Choix a également recours à des swaps de devises, d'une valeur notionnelle de 35 millions de dollars, pour couvrir le risque de change associé au montant équivalent en dollars américains prélevé sur sa facilité de crédit. La juste valeur des dérivés détenus par Propriétés de Choix est prise en compte dans les autres actifs.
- iv) En 2023, Loblaw a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les autres passifs.

## Note 14. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclamaient des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire (la « décision »). La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demanderesse à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-intérêts à ce stade de la procédure. La Cour supérieure a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments génériques. Le 20 mars 2023, les parties demanderesse ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, Loblaw a déposé un avis d'appel incident. Une audience pour les appels a eu lieu les 14 et 15 février 2024. Le 29 août 2024, la Cour d'appel a rejeté l'appel et l'appel incident, à ceci près que l'appel du demandeur a été accepté relativement à la correction du montant que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a reçu en guise d'indemnités professionnelles au cours de la période visée par le recours collectif. Par conséquent, Loblaw n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. Loblaw n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En 2017, la société et Loblaw ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'arrangement de fixation des prix de certains produits de boulangerie emballés dans l'ensemble de l'industrie. L'arrangement portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de l'arrangement, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Loblaw ainsi qu'un certain nombre d'autres grands détaillants en alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Le 24 juillet 2024, la société et Loblaw ont conclu une entente de règlement contraignante et, le 31 janvier 2025, la société et Loblaw ont conclu un accord de règlement de 500 millions de dollars avec les avocats représentant les consommateurs afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif. La société et Loblaw paieront chacune une part du règlement; la société paiera 247 millions de dollars et Loblaw, 253 millions de dollars. Loblaw recevra un crédit au titre des 96 millions de dollars qu'elle a déjà versés aux consommateurs sous forme de cartes Loblaw, ce qui signifie qu'elle devra verser 157 millions de dollars en trésorerie dans le cadre du règlement. L'accord de règlement est assujetti à l'approbation des tribunaux. Le 3 mars 2025, les fonds du règlement ont été versés dans un compte en fiducie dans lequel ils demeureront jusqu'à ce que les tribunaux décident s'il y a lieu d'approuver le règlement. En décembre 2019, un recours collectif proposé, intenté au nom de distributeurs indépendants, a été entrepris contre la société (le « recours collectif des distributeurs indépendants »). Il est trop tôt pour prédire l'issue du recours collectif des distributeurs indépendants, mais la société n'estime pas que la résolution ultime de cette poursuite aura des incidences défavorables importantes sur sa situation financière ou ses perspectives. Par suite de l'admission de leur participation à l'arrangement de fixation des prix et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Loblaw ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales. En réponse à ces poursuites en recours collectif, certains grands détaillants en alimentation ont introduit une demande entre défendeurs contre la société et Loblaw, et la société et Loblaw jugent cette demande entre défendeurs sans fondement.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont Loblaw et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au cours du deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario

et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. Le 12 décembre 2024, l'action intentée en Ontario contre Sanis Health Inc. a été rejetée, avec dépens. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et Loblaw. Les allégations formulées dans le recours collectif de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que cette réclamation datée de décembre 2019 vise le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. En février 2025, la société et Loblaws Inc. se sont également vu signifier ce recours collectif. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. En octobre 2024, le recours contre Shoppers Drug Mart Inc. a été abandonné. En janvier 2024, Shoppers Drug Mart Inc. s'est vu signifier un deuxième recours collectif en Saskatchewan, intenté par la bande indienne de Lac La Ronge. L'action est intentée au nom des membres de la bande et vise la réclamation des dommages-intérêts liés aux coûts de réduction de la pollution, au détournement de ressources financières et d'autres ressources, à la réduction de la valeur des terres de réserve et des intérêts dans celles-ci, ainsi qu'à la perte de recettes fiscales. Shoppers Drug Mart Inc. est poursuivie en tant que représentant d'un sous-groupe de défendeurs internationaux constitué de distributeurs d'opioïdes, et Sanis Health Inc. fait partie des fournisseurs visés par le recours collectif. Loblaw estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. Au troisième trimestre de 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars, dont une tranche de 111 millions de dollars qui avait été comptabilisée initialement en 2022. De plus, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie. Certaines années d'imposition postérieures aux périodes visées par la décision de la Cour d'appel fédérale font toujours l'objet d'un examen par les autorités fiscales.

**DISPOSITIONS D'INDEMNISATION** De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

## Note 15. Transaction entre parties liées

### PROPRIÉTÉS DE CHOIX

**Transaction avec Wittington** Au premier trimestre de 2025, la contrepartie en trésorerie de 7 millions de dollars au titre de la cession d'un immeuble de commerce de détail inclus dans les actifs détenus en vue de la vente et la contrepartie en trésorerie de 18 millions de dollars au titre de la cession d'un immeuble de commerce de détail détenu dans une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, tous deux situés à Aurora, en Ontario, incluaient des frais payés par Wittington s'élevant respectivement à 1 million de dollars et à 1 million de dollars.

**Transaction avec une autre partie liée** Au premier trimestre de 2025, un prêt hypothécaire précédemment consenti à une entité dans laquelle Propriétés de Choix détient une participation et les intérêts courus y afférents, d'un montant total de 114 millions de dollars, ont été remboursés.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

## Note 16. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et des autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribués aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrits dans la catégorie « Siège social de GWL ».

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des méthodes comptables significatives de la société (voir la note 2). La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du résultat d'exploitation diminué des éléments d'ajustement et avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »). Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les						23 mars 2024					
	22 mars 2025						23 mars 2024					
	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total
<b>Produits</b>	<b>14 135 \$</b>	<b>347 \$</b>	<b>14 482 \$</b>	<b>(197) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>14 285 \$</b>	13 581 \$	349 \$	13 930 \$	(195) \$	— \$	13 735 \$
Coût des stocks vendus	9 520	—	9 520	—	—	9 520	9 126	9	9 135	—	—	9 135
Frais de vente et charges générales et administratives	3 711	71	3 782	(102)	8	3 688	3 596	133	3 729	(109)	9	3 629
Résultat d'exploitation	904 \$	276 \$	1 180 \$	(95) \$	(8) \$	1 077 \$	859 \$	207 \$	1 066 \$	(86) \$	(9) \$	971 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	198	372	570	(128)	2	444	194	65	259	(43)	(1)	215
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>706 \$</b>	<b>(96) \$</b>	<b>610 \$</b>	<b>33 \$</b>	<b>(10) \$</b>	<b>633 \$</b>	665 \$	142 \$	807 \$	(43) \$	(8) \$	756 \$
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>904 \$</b>	<b>276 \$</b>	<b>1 180 \$</b>	<b>(95) \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>1 077 \$</b>	859 \$	207 \$	1 066 \$	(86) \$	(9) \$	971 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	705	1	706				690	1	691			
Éléments d'ajustement <sup>i)</sup>	(20)	(31)	(51)				(7)	33	26			
<b>Montant ajusté du BAIIA<sup>i)</sup></b>	<b>1 589 \$</b>	<b>246 \$</b>	<b>1 835 \$</b>				1 542 \$	241 \$	1 783 \$			

i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les					
	22 mars 2025			23 mars 2024		
	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	— \$	9 \$	9 \$	— \$	30 \$	30 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(40)	(40)	—	3	3
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(14)	—	(14)	—	—	—
Vente de <i>Wellwise</i>	(5)	—	(5)	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(1)	—	(1)	(7)	—	(7)
Éléments d'ajustement	<b>(20) \$</b>	<b>(31) \$</b>	<b>(51) \$</b>	(7) \$	33 \$	26 \$

L'incidence de la consolidation comprend les éléments suivants :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les			23 mars 2024		
	22 mars 2025			23 mars 2024		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination des produits locatifs intragroupe	(201) \$	(7) \$	— \$	(198) \$	(14) \$	— \$
Élimination des contrats de location internes	4	(19)	(32)	3	(14)	(28)
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(15)	—	—	(30)	—
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(17)	—	—	(15)	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(37)	1	—	(13)	(1)
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	(76)	—	—	(75)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	53	—	—	53
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	163	—	—	(59)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	(237)	—	—	67
<b>Total</b>	<b>(197) \$</b>	<b>(95) \$</b>	<b>(128) \$</b>	<b>(195) \$</b>	<b>(86) \$</b>	<b>(43) \$</b>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

(en millions de dollars)	22 mars 2025	Aux	
		23 mars 2024	31 déc. 2024
<b>Total des actifs</b>			
Loblaw	<b>40 003 \$</b>	38 234 \$	40 880 \$
Propriétés de Choix	<b>17 291</b>	16 875	17 558
Total sectoriel	<b>57 294 \$</b>	55 109 \$	58 438 \$
Siège social de GWL	<b>11 895</b>	12 286	12 376
Incidence de la consolidation	<b>(18 956)</b>	(18 682)	(19 378)
Chiffres consolidés	<b>50 233 \$</b>	48 713 \$	51 436 \$

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	22 mars 2025	23 mars 2024
<b>Dépenses d'investissement</b>		
Loblaw	<b>246 \$</b>	387 \$
Propriétés de Choix	<b>65</b>	80
Total sectoriel	<b>311 \$</b>	467 \$
Siège social de GWL	—	—
Incidence de la consolidation	<b>(33)</b>	(38)
Chiffres consolidés <sup>i)</sup>	<b>278 \$</b>	429 \$

- i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

### Note 17. Événement postérieur à la date de clôture

**PROPRIÉTÉS DE CHOIX** Après la clôture du premier trimestre de 2025, Propriétés de Choix a acquis huit sites d'entreposage industriel extérieur situés au Canada auprès d'un tiers pour un prix d'achat de 158 millions de dollars, exclusion faite des coûts connexes.

# Sommaire financier<sup>i)</sup>

Aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

12 semaines closes les

	22 mars 2025	23 mars 2024
<b>Résultats d'exploitation consolidés</b>		
Produits	14 285 \$	13 735 \$
Résultat d'exploitation	1 077	971
Montant ajusté du BAIIA <sup>ii)</sup>	1 690	1 623
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	627	613
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	444	215
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>ii)</sup>	281	274
Impôt sur le résultat	283	264
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>iii)</sup>	260	245
Bénéfice net	350	492
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	93	246
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	83	236
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>ii)</sup>	339	312
Apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires <sup>ii)</sup>	377	345
<b>Situation financière et flux de trésorerie consolidés</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	2 346 \$	2 298 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	692	854
Dépenses d'investissement	278	429
Flux de trésorerie disponibles <sup>ii)</sup>	(78)	(40)
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	23 715	22 046
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	5 855	6 461
Total des capitaux propres	12 769	13 227
<b>Bénéfice consolidé par action ordinaire (en dollars)</b>		
Bénéfice net dilué par action ordinaire	0,62 \$	1,73 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>iii)</sup>	2,58	2,30
<b>Mesures et ratios financiers consolidés</b>		
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>ii)</sup> (en pourcentage)	11,8	11,8
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>ii)</sup> sur une base annuelle (en pourcentage)	30,4	25,4
Montant ajusté du rendement du capital <sup>ii)</sup> sur une base annuelle (en pourcentage)	14,5	14,0
<b>Secteurs d'exploitation à présenter</b>		
Loblaw		
Produits	14 135 \$	13 581 \$
Résultat d'exploitation	904	859
Montant ajusté du BAIIA <sup>ii)</sup>	1 589	1 542
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>ii)</sup> (en pourcentage)	11,2	11,4
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	705	690
Propriétés de Choix		
Produits	347 \$	349 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	372	65
(Perte nette) bénéfice net	(96)	142
Fonds provenant des activités d'exploitation <sup>ii)</sup>	191	187

i) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2024 de la société, à la page 176.

ii) Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du rapport de gestion du premier trimestre de la société.

# Profil de la société

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne fondée en 1882. La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter : Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

## Marques de commerce

GWL, Loblaw, Propriétés de Choix et leurs filiales respectives sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de GWL, de Loblaw, de Propriétés de Choix et de leurs filiales respectives et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles sont accompagnées des symboles <sup>MC</sup> ou <sup>MD</sup>, ou elles figurent en italique.

## Renseignements à l'intention des actionnaires

### Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc.  
100, avenue University, 8<sup>e</sup> étage  
Toronto, Canada  
M5J 2Y1

Sans frais : 1-800-564-6253 (Canada et États-Unis)  
À l'échelle internationale : 514-982-7555 (accès direct)  
Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330  
Télécopieur : 416-263-9394

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

## Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Roy MacDonald, vice-président du groupe, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à [investor@weston.ca](mailto:investor@weston.ca).

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et elles peuvent être consultées à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX, et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR+. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse [www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca) et à l'adresse [www.choicereit.ca](http://www.choicereit.ca).

## Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des actionnaires de George Weston Limitée se tiendra le mardi 6 mai 2025, à 11 h (HE), au Royal Conservatory, TELUS Centre for Performance and Learning, Koerner Hall, au 273 Bloor Street West, Toronto (Ontario) Canada. Les actionnaires qui se trouveront dans l'incapacité d'y assister en personne pourront participer à l'assemblée et voter en temps réel au moyen de la plateforme Web <https://meetings.lumiconnect.com/400-700-868-246> (mot de passe de l'assemblée : AGM2025) et par téléphone. Pour accéder à la conférence audio, veuillez composer le 1-833-987-8188 (anglais) ou le 1-866-338-6190 (français). L'enregistrement sera disponible après la conférence au 647-483-1416 ou au 1-877-454-9859. Pour y accéder, composez le code suivant : 9298619#. Pour plus de précisions sur la manière de participer, d'assister ou de voter à l'assemblée annuelle des actionnaires par l'intermédiaire de la plateforme virtuelle ou par téléphone, veuillez consulter le document « Guide du participant — assemblée virtuelle de Lumi » disponible à l'adresse suivante : <https://weston.ca/investisseurs/assemblee-annuelle?l=fr-CA>.

This report is available in English.

**GEORGE WESTON LIMITÉE**

22, av. St. Clair Est  
Toronto (Ontario)  
M4T 2S5

Tél. : 416-922-2500  
[www.weston.ca](http://www.weston.ca)

